



SOCIÉTÉ  
D'ÉVALUATION  
FONCIÈRE DES  
MUNICIPALITÉS



## Analyse de la désuétude économique

Secteurs ontariens de la fabrication d'huile de lubrification, de produits chimiques et d'autres produits du plastique

ANNÉE DE RÉFÉRENCE 2016

29 juin 2015

**ANALYSE DE LA DÉSUÉTUDE ÉCONOMIQUE DANS LES SECTEURS  
DE LA FABRICATION D’HUILES DE LUBRIFICATION, DE PRODUITS  
CHIMIQUES ET D’AUTRES PRODUITS DU PLASTIQUE EN ONTARIO  
AU 1ER JANVIER 2016  
EN DATE DU 1er JANVIER 2016**

**Table des matières**

<b>RÉSUMÉ .....</b>	<b>1</b>
RÉSUMÉ DES CONCLUSIONS RELATIVES À LA DÉSUÉTUDE ÉCONOMIQUE .....	2
<b>PRÉAMBULE ET OBJET .....</b>	<b>2</b>
<b>ÉNONCÉ D’INDÉPENDANCE ET D’IMPARTIALITÉ .....</b>	<b>2</b>
<b>DÉSUÉTUDE ÉCONOMIQUE.....</b>	<b>3</b>
<b>PORTÉE DE L’EXAMEN .....</b>	<b>4</b>
<b>PERSPECTIVES ACTUELLES ET FUTURES SUR L’ÉCONOMIE CANADIENNE ET L’ÉCONOMIE MONDIALE .....</b>	<b>5</b>
ÉCONOMIE MONDIALE .....	5
ÉCONOMIE AMÉRICAINE.....	6
ÉCONOMIE CANADIENNE .....	7
ÉCONOMIE DE L’ONTARIO .....	11
<b>DISCUSSION GÉNÉRALE DE L’ANALYSE QUALITATIVE DE LA DÉSUÉTUDE ÉCONOMIQUE .....</b>	<b>13</b>
<b>DISCUSSION GÉNÉRALE DE L’APPROCHE DE LA QUANTIFICATION DE LA DÉSUÉTUDE ÉCONOMIQUE .....</b>	<b>13</b>
<i>Analyse du rendement du capital investi .....</i>	<i>14</i>
<i>Analyse de la marge de profit brute (%) .....</i>	<i>15</i>
<i>Analyse du ratio de rotation des stocks .....</i>	<i>16</i>
<i>Analyse du ratio de rotation de l’actif immobilisé .....</i>	<i>16</i>
<i>Analyse du ratio cours/valeur comptable .....</i>	<i>17</i>
<i>Analyse du taux d’utilisation de la capacité industrielle .....</i>	<i>18</i>
<b>SECTEUR DE LA FABRICATION D’HUILES DE LUBRIFICATION AU CANADA ET EN ONTARIO ....</b>	<b>18</b>
<i>Contexte .....</i>	<i>18</i>
<i>Influences des marchés extérieurs clés sur le sous-secteur .....</i>	<i>19</i>
<i>Rendement actuel et tendances du marché .....</i>	<i>20</i>
<i>Perspectives futures pour le secteur .....</i>	<i>21</i>

**ANALYSE DE LA DÉSUÉTUDE ÉCONOMIQUE DANS LES SECTEURS  
DE LA FABRICATION D’HUILES DE LUBRIFICATION, DE PRODUITS  
CHIMIQUES ET D’AUTRES PRODUITS DU PLASTIQUE EN ONTARIO  
AU 1ER JANVIER 2016  
EN DATE DU 1er JANVIER 2016**

**Table des matières**

<i>Analyse de l’existence de la désuétude économique .....</i>	21
<i>Approche de la quantification de la désuétude économique .....</i>	21
<i>Quantification de la désuétude économique .....</i>	22
<i>Conclusion relative au taux de désuétude économique .....</i>	25
<b>SECTEUR DE LA FABRICATION DE PRODUITS CHIMIQUES AU CANADA ET EN ONTARIO .....</b>	<b>26</b>
<i>Contexte général .....</i>	26
<b>FABRICATION DE BASE DE PRODUITS CHIMIQUES .....</b>	<b>27</b>
<i>Contexte .....</i>	27
<i>Influences des marchés extérieurs clés sur le sous-secteur.....</i>	27
<i>Rendement actuel et tendances du marché.....</i>	29
<i>Perspectives futures pour le sous-secteur .....</i>	29
<i>Analyse de l’existence de la désuétude économique .....</i>	30
<i>Approche de la quantification de la désuétude économique.....</i>	30
<i>Quantification de la désuétude économique .....</i>	30
<i>Conclusion .....</i>	34
<b>FABRICATION DE RÉSINES, DE CAOUTCHOUC SYNTHÉTIQUE ET DE FIBRES SYNTHÉTIQUES. 35</b>	
<i>Contexte .....</i>	35
<i>Influences des marchés extérieurs clés sur le secteur .....</i>	35
<i>Rendement actuel et tendances du marché.....</i>	37
<i>Perspectives futures pour le sous-secteur .....</i>	37
<i>Analyse de l’existence de la désuétude économique .....</i>	38
<i>Approche de la quantification de la désuétude économique.....</i>	38
<i>Quantification de la désuétude économique .....</i>	38
<i>Conclusion .....</i>	42
<b>FABRICATION DE PESTICIDES, D’ENGRAIS ET D’AUTRES PRODUITS CHIMIQUES POUR L’AGRICULTURE .....</b>	<b>43</b>
<i>Contexte .....</i>	43
<i>Influences des marchés extérieurs clés sur le secteur .....</i>	43
<i>Rendement actuel et tendances du marché.....</i>	45
<i>Perspectives futures pour le sous-secteur .....</i>	45
<i>Analyse de l’existence de la désuétude économique .....</i>	46
<i>Approche de la quantification de la désuétude économique.....</i>	46
<i>Quantification de la désuétude économique .....</i>	46

**ANALYSE DE LA DÉSUÉTUDE ÉCONOMIQUE DANS LES SECTEURS  
DE LA FABRICATION D'HUILES DE LUBRIFICATION, DE PRODUITS  
CHIMIQUES ET D'AUTRES PRODUITS DU PLASTIQUE EN ONTARIO  
AU 1ER JANVIER 2016  
EN DATE DU 1er JANVIER 2016**

**Table des matières**

*Conclusion* ..... 49

**ANALYSE DE LA DÉSUÉTUDE ÉCONOMIQUE DANS LES SECTEURS  
DE LA FABRICATION D’HUILES DE LUBRIFICATION, DE PRODUITS  
CHIMIQUES ET D’AUTRES PRODUITS DU PLASTIQUE EN ONTARIO  
AU 1ER JANVIER 2016  
EN DATE DU 1er JANVIER 2016**

**Table des matières**

<b>SECTEUR DE LA FABRICATION D’AUTRES PRODUITS DU PLASTIQUE AU CANADA ET EN ONTARIO .....</b>	<b>51</b>
<i>Contexte .....</i>	<i>51</i>
<i>Influences des marchés extérieurs clés sur le sous-secteur .....</i>	<i>51</i>
<i>Rendement actuel du secteur et tendances du marché .....</i>	<i>52</i>
<i>Perspectives futures pour le secteur .....</i>	<i>52</i>
<i>Analyse de l’existence de la désuétude économique .....</i>	<i>53</i>
<i>Approche de la quantification de la désuétude économique .....</i>	<i>53</i>
<i>Conclusion .....</i>	<i>54</i>
<b>HYPOTHÈSES ET RESTRICTIONS .....</b>	<b>54</b>
<b>ANNEXES.....</b>	<b>1 – 6.1</b>

29 juin 2015

M. Malcolm Stadig  
Directeur, Propriétés centralisées  
Société d'évaluation foncière des municipalités  
1340 Pickering Parkway, bureau 101  
Pickering (Ontario) L1V 0C4

**Objet : Analyse de la désuétude économique au 1er janvier 2016**

Monsieur,

**RÉSUMÉ**

1. Le présent rapport décrit les résultats d'une analyse effectuée pour déterminer l'étendue de la désuétude économique (« DE ») présente dans les secteurs manufacturiers suivants en Ontario, ou son absence, au 1er janvier 2016 (la « date effective ») :
  - fabrication d'huiles de lubrification;
  - fabrication de produits chimiques; et
  - fabrication d'autres produits du plastique.
2. L'analyse effectuée pour déterminer l'étendue de la désuétude économique présente dans le secteur a été divisée en trois sous-secteurs larges, présentés ci-dessous. Le secteur de la fabrication d'huiles de lubrification, le secteur de la fabrication de produits chimiques et le secteur de la fabrication de produits du plastique sont collectivement appelés ci-après « les secteurs ».
3. Le présent rapport devrait être lu conjointement avec les annexes, qui sont essentielles à l'analyse et au commentaire du rapport.

4. Il est important de noter que cette estimation de la désuétude économique à la date effective reflète l'analyse et les hypothèses fondées sur les résultats financiers publics les plus récents d'entreprises de référence cotées en bourse, les données économiques actuelles, et les attentes relativement aux événements économiques futurs et aux tendances financières qui devraient affecter les secteurs à la date du présent rapport (la « date du rapport »). De plus, aucune garantie n'est faite ou sous-entendue concernant l'exactitude des prévisions, des projections ou des énoncés prospectifs mentionnés dans les présentes.

#### Résumé des conclusions concernant la désuétude économique

5. Selon la portée de l'examen, de la recherche et de l'analyse effectués, et sous réserve des restrictions énoncées dans les présentes, la valeur estimée de la désuétude économique présente dans les secteurs au 1er janvier 2016 est résumée ci-dessous pour chacun des secteurs et sous-secteurs examinés (**voir l'Annexe 1**) :

<b><u>Secteurs manufacturiers en Ontario</u></b>		<b><u>Estimé Taux de DE</u></b>
Fabrication d'huiles de lubrification	Annexe 2	4,0%
Fabrication de produits chimiques:		
Fabrication de produits chimiques de base	Annexe 3	0,0%
Résine, caoutchouc synthétique et fibres synthétiques	Annexe 4	3 %
Pesticides, engrais et autres produits chimiques pour l'agriculture	Annexe 5	0,0%
Fabrication d'autres produits du plastique	Annexe 6	0,0%

#### PRÉAMBULE ET OBJET

6. Il est entendu que vous avez demandé ce rapport afin de confirmer l'existence de désuétude économique dans les secteurs (ou son absence), généralement parlant, à la date effective. Il est également entendu que cette analyse sera incorporée à une évaluation de masse d'usines à usage particulier œuvrant dans les secteurs en Ontario, en utilisant la méthode d'évaluation fondée sur le coût.

## **ÉNONCÉ D'INDÉPENDANCE ET D'IMPARTIALITÉ**

7. L'auteur du présent rapport n'a aucun parti pris, direct ou indirect, dans les résultats de cette analyse. Les honoraires pour le présent mandat sont fondés exclusivement sur un tarif horaire et ne dépendent aucunement des conclusions exprimées dans les présentes.

## **DÉSUÉTUDE ÉCONOMIQUE**

8. La désuétude économique peut être exprimée comme une forme de dépréciation ou de perte de valeur qui se produit lorsque des influences extérieures à l'actif lui-même en réduisent la valeur.
9. Dans un secteur d'activité, la désuétude économique existe lorsque les influences extérieures qui existent dans le secteur ont des répercussions négatives sur les profits, ce qui empêche les participants d'obtenir un rendement optimal sur leurs investissements dans les actifs. Par conséquent, la valeur actuelle des actifs du secteur est inférieure à ce qu'elle serait si les profits tirés de l'exploitation de ces actifs étaient optimaux.
10. La désuétude économique est présente le plus souvent lorsque des influences extérieures suscitent un changement de l'offre ou de la demande pour les produits d'un secteur, ou lorsqu'elles causent un changement relatif à la concurrence, entraînant une baisse des profits d'exploitation. Parmi les exemples d'influences extérieures qui affectent négativement les profits d'exploitation et donnent naissance à la désuétude économique, on peut citer :
  - les changements dans les aspects économiques du secteur, tels que la réduction de la demande ou un excédent de l'offre, qui peuvent imposer une pression à la baisse sur les prix, générant ainsi un effet négatif sur le produit des ventes et affaiblissant la rentabilité;
  - une augmentation des coûts directs, tels que ceux des matières brutes et de la main-d'œuvre, sans augmentation correspondante du prix de vente en raison des conditions défavorables du marché, ce qui affaiblit la rentabilité. Un tel scénario découle de la baisse de la demande pour les produits d'un secteur ou d'une concurrence accrue, entraînant un excédent de l'offre et une pression sur les prix;
  - l'augmentation de la concurrence intérieure ou étrangère, ce qui impose une pression à la baisse sur les prix et génère un effet négatif sur le produit des ventes et les profits;



- les lois gouvernementales ou les changements dans la réglementation, qui peuvent affecter négativement le produit des ventes et affaiblir la rentabilité;
- les facteurs économiques sur lesquels un secteur n'a aucun contrôle, tels que les changements du taux d'inflation, des taux d'intérêt et des taux de change, qui peuvent tous affecter négativement le produit des ventes et la rentabilité; et
- les conditions économiques mondiales défavorables.

## PORTÉE DE L'EXAMEN

11. Lors de la préparation des présents commentaires et calculs, les éléments suivants ont été examinés et étudiés, et l'on s'y est fié, notamment :

- les renseignements contenus dans un rapport publié par IBISWorld intitulé « Lubricant Oil Manufacturing in Canada – February 2015 »;
- les renseignements contenus dans un rapport publié par IBISWorld intitulé « Inorganic Chemical Manufacturing in Canada – May 2014 »;
- les renseignements contenus dans un rapport publié par IBISWorld intitulé « Organic Chemical Manufacturing in Canada – April 2014 »;
- les renseignements contenus dans un rapport publié par IBISWorld intitulé « Plastic & Resin Manufacturing in Canada – November 2014 »;
- les renseignements contenus dans un rapport publié par IBISWorld intitulé « Synthetic Fibre Manufacturing in Canada – March 2015 »;
- les renseignements contenus dans un rapport publié par IBISWorld intitulé « Fertilizer Manufacturing in Canada – April 2015 »;
- les renseignements contenus dans un rapport publié par IBISWorld intitulé « Pesticide Manufacturing in Canada – November 2014 »;
- les renseignements contenus dans un rapport publié par IBISWorld intitulé « Plastic Products Miscellaneous Manufacturing in Canada – March 2015 »;
- des extraits d'un rapport économique pour l'Ontario, publié par Services économiques TD, intitulé « Perspectives économiques provinciales » et daté du 10 avril 2015;
- des extraits d'un rapport économique pour les États-Unis, intitulé « Prévisions économiques trimestrielles », publié par Services économiques TD et daté du 24 mars 2015;

- des extraits d'un rapport publié par la Banque du Canada intitulé « Rapport sur la politique monétaire – Avril 2015 » et « Sommaire du rapport sur la politique monétaire – Avril 2015 »;
- différentes données financières et statistiques publiées par Statistique Canada;
- différents renseignements publiés sur le site Web d'Industrie Canada (<http://www.ic.gc.ca>);
- différentes données financières et du marché sur des entreprises de fabrication de produits alimentaires et de boissons cotées en bourse, extraites de la base de données de Thomson Reuters Eikon.

## **PERSPECTIVES ACTUELLES ET FUTURES SUR L'ÉCONOMIE CANADIENNE ET L'ÉCONOMIE MONDIALE**

12. Les fabricants canadiens qui œuvrent dans les secteurs sont très affectés par l'état de l'économie canadienne et de l'économie mondiale. Par conséquent, pour valider et appuyer la conclusion relative à la désuétude économique, le présent examen incorpore une évaluation des conditions économiques en vigueur à l'échelle nationale et internationale vers la date du rapport.
13. Les indicateurs économiques majeurs qui sont utilisés pour évaluer l'état général de l'économie comprennent notamment les changements dans l'activité manufacturière, les ventes au détail, le produit intérieur brut, les taux de chômage, l'indice des prix à la consommation et les pressions inflationnistes, la force de la devise et les taux d'intérêt.
14. Vous trouverez ci-dessous un commentaire sur les conditions économiques et les perspectives futures pour l'économie mondiale, extrait d'un rapport intitulé « Rapport sur la politique monétaire – Avril 2015 » publié par la Banque du Canada.

### **L'économie mondiale**

Les conditions financières mondiales se sont assouplies davantage ces derniers mois, alors que de nombreuses banques centrales ont accentué la détente monétaire en réaction à la persistance des capacités excédentaires au sein de l'économie ainsi qu'au niveau d'inflation inférieur à la cible. Le recul des prix du pétrole et des autres matières premières fait sentir ses effets dans l'ensemble de l'économie mondiale, stimulant la croissance en général, mais assombrissant les perspectives d'expansion dans certains pays. Tout bien considéré, la Banque s'attend à ce que la croissance économique

mondiale se raffermisse pour s'établir en moyenne à quelque 3 1/2 % au cours de la période 2015-2017.

Dans cette conjoncture mondiale, les perspectives de croissance des grandes économies restent divergentes. Comme l'économie américaine se redresse, on s'attend généralement à ce que la Réserve fédérale commence à normaliser la politique monétaire plus tard cette année, ce qui contraste avec l'assouplissement en cours dans les autres économies avancées. La vive appréciation du dollar américain par rapport à la plupart des autres monnaies, dont l'euro, le yen et le dollar canadien, reflète en grande partie ces différences et, à la longue, contribuera à les amoindrir en stimulant les exportations nettes dans les économies moins fortes.

La chute marquée des prix du pétrole ainsi que le niveau plus bas des prix des produits de base alimentaires ont été des facteurs communs importants à l'origine de la faiblesse de l'inflation globale dans le monde. Bien que l'on s'attende en général à ce que les effets désinflationnistes des prix plus bas du pétrole et des aliments soient temporaires, l'inflation fondamentale dans de nombreux pays s'est située bien en deçà des cibles d'inflation durant une longue période. L'offre excédentaire persistante à l'échelle mondiale a constamment exercé des pressions à la baisse sur l'inflation sous-jacente dans les économies avancées. Les écarts du facteur travail restent également appréciables. Même si le taux de chômage officiel a sensiblement diminué dans certains pays, dans beaucoup d'économies avancées, le taux élevé de chômage de longue durée et la croissance modeste des salaires donnent à penser qu'une marge considérable de ressources inutilisées subsiste sur le marché du travail.

15. Vous trouverez ci-dessous un commentaire sur les conditions économiques et les perspectives futures pour l'économie mondiale, extrait d'un rapport intitulé « Sommaire du rapport sur la politique monétaire – Avril 2015 » publié par la Banque du Canada et un rapport intitulé « Prévisions économiques trimestrielles », publié par Services économiques RD et daté du 24 mars 2015.

### **L'économie américaine**

Aux États-Unis, après avoir été faible au début de 2015, la croissance du PIB réel devrait se raffermir et devenir de plus en plus autosuffisante, alimentée par une demande intérieure privée vigoureuse. L'activité au premier trimestre de 2015 a subi les contrecoups de plusieurs facteurs transitoires, y compris l'hiver rigoureux et les perturbations causées par la

grève dans les ports de la côte Ouest. On s'attend toutefois à ce que l'activité se soit en grande partie rétablie dans les prochains mois, comme le donnent à penser d'autres indicateurs, par exemple la croissance de l'emploi et la confiance. Conjuguée aux faibles prix du pétrole, une amélioration du marché du travail devrait contribuer à une progression solide du revenu disponible réel et des dépenses des ménages.

Une expansion soutenue de l'investissement dans le marché résidentiel aux États-Unis – marché clé pour les exportations canadiennes – met du temps à se matérialiser. Cependant, à la faveur de la croissance robuste du revenu du travail, des bas taux hypothécaires et des signes d'amélioration au chapitre de la formation des ménages, on prévoit encore que la construction de logements affichera une croissance vigoureuse plus tard cette année. Une hausse de la demande des ménages et le regain de confiance observé actuellement, ainsi que la bonne santé financière des sociétés, devraient stimuler encore davantage les investissements des entreprises. Cependant, on s'attend à ce que l'appréciation du dollar américain, qui reflète ces perspectives économiques relativement favorables, bride la croissance aux États-Unis.

... nous prévoyons que la croissance de l'économie se poursuivra à un taux de 3,0 % en 2015, soit une hausse par rapport aux 2,4 % en 2014. Avec la Réserve fédérale qui commence lentement à normaliser la politique monétaire et la baisse du taux de chômage à 5,0 % en 2016, la croissance économique devrait baisser à 2,8 %.

16. Vous trouverez ci-dessous un commentaire sur les conditions économiques et les perspectives futures pour l'économie canadienne, extrait d'un rapport intitulé « Sommaire du rapport sur la politique monétaire – Avril 2015 » publié par la Banque du Canada.

### **L'économie canadienne**

#### **PIB**

On estime que l'économie canadienne a stagné au premier trimestre de 2015. Selon l'évaluation de la Banque, l'incidence du choc des prix du pétrole sur la croissance se fera sentir plus rapidement que prévu en janvier, sans toutefois être plus importante. L'ampleur définitive de cette incidence devra être surveillée de près. En arrière-plan des effets de ce choc, la succession naturelle de certains facteurs – raffermissement des exportations hors énergie, augmentation des investissements et amélioration des marchés du travail – progresse. Cette séquence sera renforcée par l'assouplissement

considérable des conditions financières qui s'est opéré et par l'amélioration de la demande américaine.

Lorsque l'incidence du choc des cours pétroliers sur la croissance commencera à se dissiper, cette succession naturelle devrait redevenir la tendance dominante vers le milieu de l'année. La Banque s'attend à ce que la croissance du PIB réel rebondisse au deuxième trimestre et se raffermisse par la suite pour s'établir en moyenne à quelque 2 1/2 % sur une base trimestrielle jusqu'au milieu de 2016. Elle prévoit que la croissance du PIB réel se chiffrera à 1,9 % en 2015, à 2,5 % en 2016 et à 2,0 % en 2017.

Après s'être redressés au milieu de l'année dernière, les investissements des entreprises ont fléchi au quatrième trimestre. La baisse des cours pétroliers devrait se traduire par une contraction rapide de l'investissement dans le secteur du pétrole et du gaz. Des réductions substantielles des dépenses en immobilisations ont été annoncées dans le secteur pétrolier et les activités de forage sont en chute libre depuis le début de l'année.

Depuis janvier, la Banque a revu à la baisse son estimation du PIB réel pour le premier trimestre de 2015 et table maintenant sur une croissance essentiellement nulle, en raison surtout des effets précipités du choc des prix pétroliers. D'autres facteurs en jeu incluent l'hiver rigoureux et la faiblesse temporaire de l'activité économique aux États-Unis.

La Banque s'attend à ce que la croissance annuelle moyenne du PIB réel s'établisse à 1,9 % en 2015 et à 2,5 % en 2016, ce qui correspond à peu près à ce qui était prévu en janvier. Toutefois, la composition de la croissance sera quelque peu différente, en raison d'exportations plus fortes et d'un redressement plus faible des investissements. En 2017, le PIB réel devrait progresser de 2,0 %.

### **Cours du pétrole**

Les cours du pétrole qui ont de l'importance pour l'économie canadienne sont fondés sur les trois principaux pétroles de référence suivants : le Brent, pétrole de référence à l'échelle mondiale; le West Texas Intermediate (WTU), pétrole léger de référence en Amérique du Nord; et le Western Canada Select (WCS), pétrole lourd de référence dans l'ouest du Canada.

Après avoir enregistré une chute brutale au deuxième semestre de 2014, les cours pétroliers de référence qui sont importants pour l'économie canadienne ont été très volatils, fluctuant autour ou en deçà des niveaux

anticipés dans le Rapport de janvier. Les cours du West Texas Intermediate (WTI) et du Western Canada Select (WCS) – les principaux pétroles de référence dont se servent les producteurs de l’Ouest du Canada pour établir les prix – subissent encore l’influence de l’augmentation de la production de pétrole aux États-Unis, même si l’entretien des raffineries et les grèves ont freiné la demande.

Par convention, la Banque postule que les prix de l’énergie demeureront près de leurs niveaux récents durant la période de projection. Les cours du Brent, du WTI et du WCS se sont établis en moyenne à quelque 55, 50 et 35 dollars américains le baril, respectivement, depuis le début de mars. Par rapport aux chiffres dont faisait état le *Rapport* de janvier, ces cours sont inférieurs de 5 dollars pour les trois pétroles de référence.

## **Inflation**

La Banque s’attend à ce que l’inflation mesurée par l’indice de référence continue d’avoisiner 2 % tout au long de la période de projection. À court terme, l’élargissement de l’écart de production devrait exercer des pressions supplémentaires à la baisse sur l’inflation. Si l’on suppose que le dollar canadien demeurera autour de 79 cents É.-U., les répercussions des variations du taux de change devraient culminer au second semestre de 2015 et se dissiper d’ici la fin de 2016. Parallèlement, à mesure que la croissance économique se raffermira et que l’écart de production se résorbera, les pressions désinflationnistes issues de l’offre excédentaire devraient graduellement diminuer. L’effet du niveau plus faible du dollar canadien et celui du rétrécissement de l’écart de production sur l’inflation mesurée par l’indice de référence se contrebalanceront globalement l’un l’autre tout au long de la période de projection.

Alors que l’économie atteindra son plein potentiel vers la fin de 2016 et s’y maintiendra, et comme les attentes d’inflation sont bien ancrées, l’inflation mesurée tant par l’indice de référence que par l’IPC global devrait avoisiner 2 % de façon durable.

Bien que les attentes à court terme concernant l’inflation mesurée par l’IPC global demeurent près de la limite inférieure de la fourchette, les attentes à moyen terme restent bien ancrées à 2 %. Les compilations de Consensus Economics publiées en mars font état d’un taux d’augmentation de l’IPC global de 0,9 % pour 2015, en légère baisse par rapport à janvier, tandis que les prévisions pour 2016 sont inchangées, à 2,1 %. Selon les

résultats de l'enquête sur les perspectives des entreprises parus ce printemps, la majorité des firmes prévoient qu'au cours des deux prochaines années, l'inflation mesurée par l'IPC global s'établira dans la moitié inférieure de la fourchette de maîtrise de l'inflation de 1 à 3 % visée par la Banque. Cette prévision concorde avec le faible niveau de l'inflation mesurée par l'IPC global en 2015 attribuable aux pressions à la baisse exercées par les prix de l'essence.

Si l'on suppose que les cours du Brent se situeront à 55 dollars É.-U. le baril, l'inflation mesurée par l'IPC global devrait tomber à un niveau légèrement inférieur à 1 % dans les prochains mois, avant de regagner la cible de 2 % au début de 2016. L'inflation mesurée par l'indice de référence devrait se maintenir aux alentours de 2 % tout au long de la période de projection, les forces à la hausse exercées par la dépréciation passée du taux de change contrebalançant les pressions à la baisse continues issues de l'offre excédentaire, qui s'estomperont graduellement à mesure que l'écart de production se résorbera. La Banque continue de s'attendre à ce que l'inflation mesurée tant par l'indice de référence que par l'IPC global s'établisse à 2 % de façon durable vers la fin de 2016, lorsque l'économie se remettra à tourner à plein régime.



Thomson Reuters

### Taux d'intérêt clé

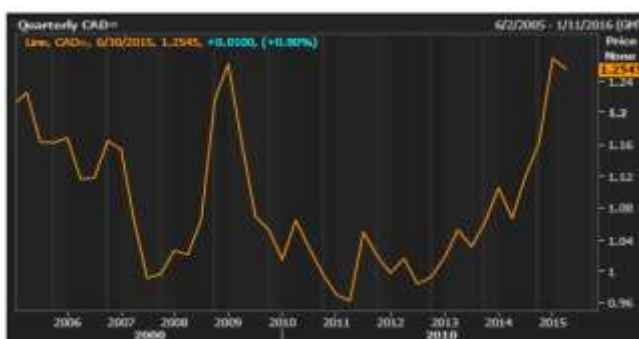
Les risques entourant les perspectives d'inflation sont maintenant à peu près équilibrés et ceux liés à la stabilité financière semblent évoluer comme prévu. La Banque est d'avis que le degré de détente monétaire en place demeure approprié et maintient donc le taux cible du financement à un jour à 3/4 %.

### Taux de change



Depuis janvier, le dollar canadien s'est déprécié vis-à-vis du dollar américain, ce qui tient en grande partie à la vigueur généralisée de la monnaie américaine et à la divergence attendue dans l'orientation des politiques monétaires du Canada et des États-Unis. Le niveau actuel du dollar canadien s'inscrit aussi dans la relation historique de celui-ci avec les prix du pétrole. Par convention, la Banque postule que le dollar canadien se situera près du niveau moyen observé récemment, soit 79 cents, durant la période de projection...

### Taux de change entre le CAD et l'USD



Thomson Reuters

### Marchés du travail

. . . les conditions sur le marché du travail paraissent, dans l'ensemble, s'être améliorées modestement au cours des six derniers mois. Ainsi, les taux de chômage, de sous-utilisation de la main-d'œuvre et de chômage de longue durée ont tous reculé, alors que le taux d'activité de la population dans la force de l'âge a commencé à se redresser ces derniers mois après avoir affiché une certaine faiblesse au milieu de 2014. En dépit de ces progrès encourageants, une marge notable de ressources inutilisées subsiste sur le marché du travail, comme l'illustre l'indicateur du marché du travail de la Banque. De plus, l'effet de la chute des cours du pétrole ne s'est pas encore pleinement répercuté sur les statistiques en matière d'emploi. La dernière enquête sur les perspectives des entreprises indique que le solde des opinions concernant les intentions d'embauche a reculé pour se situer à son niveau le plus bas depuis 2009, et les répondants font état de pénuries de main-d'œuvre toujours faibles et moins prononcées qu'il y a douze mois.

### Utilisation de la capacité

Les mesures de l'utilisation du stock de capital existant continuent de signaler la présence de capacités excédentaires moindres que celles que laissent entrevoir les mesures de la marge de ressources inutilisées sur le marché du travail, ce qui correspond aux tendances qu'il est naturel d'observer à la suite d'une récession destructrice. Le taux d'utilisation de la capacité industrielle a grimpé pour atteindre 83,6 %, soit un niveau supérieur à sa moyenne historique. Dans de nombreux secteurs non énergétiques, le taux d'utilisation des capacités s'est également accru au cours des derniers trimestres, ce qui constitue un signe précurseur d'une hausse des dépenses d'investissement. La plus récente enquête sur les perspectives des entreprises fait ressortir que les pressions se sont surtout fait sentir parmi les firmes à vocation exportatrice, qui citent fréquemment les contraintes relatives à la capacité physique comme un obstacle important à leur aptitude à répondre à une brusque augmentation de la demande.

Compte tenu des divers indicateurs des pressions s'exerçant sur la capacité de production, la Banque est d'avis que la marge de capacités excédentaires au sein de l'économie canadienne est notable. Celle-ci se situerait entre 1/2 et 1 1/2 %, ce qui porte à croire que les ressources inutilisées et les pressions désinflationnistes sont plus importantes que ce qui était estimé en janvier.

17. Les indicateurs clés du marché financier canadien vers la date du présent rapport sont résumés ci-dessous.

Taux de rendement moyen des obligations négociables du Gouvernement du Canada :	
1 à 3 ans	0,65%
3 à 5 ans	0,81%
5 à 10 ans	1,33%
Plus de 10 ans	2,15%
Taux préférentiel des banques à charte canadiennes	2,85%
Taux d'emprunt des hypothèques conventionnelles :	
3 ans	3,39%
5 ans	4,64%
Taux des certificats de placement garanti des banques à charte :	
3 ans	1,03%

5 ans	1,50%
-------	-------

18. Vous trouverez ci-dessous un commentaire sur les conditions économiques et les perspectives futures pour l'économie canadienne, extrait d'un rapport intitulé « Perspectives économiques provinciales » publié par Services économiques TD et daté du 10 avril 2015.

### **L'économie de l'Ontario**

L'Ontario devrait être l'économie à la croissance la plus rapide sur la période de 2015 à 2016, avec une croissance du PIB réel estimée de 2,7 % en moyenne.

La croissance du PIB réel aux États-Unis devrait se situer autour de 3 % par an au cours des deux prochaines années, ce qui devrait se traduire par une demande solide pour le secteur manufacturier de l'Ontario. Le dollar canadien plus faible sera également avantageux pour les producteurs de l'Ontario. On observe déjà des indications d'un élan croissant de la fabrication dans les usines, avec une croissance de presque 5 % du PIB manufacturier réel sur une base annuelle pendant le 3e trimestre de 2014. Les perspectives positives pour le secteur manufacturier sont quelque peu atténuées par une contraction prévue de la production d'automobiles, en raison de la fermeture prévue de l'usine de Chrysler à Windsor pendant 14 semaines pour un réoutillage, et de la fermeture progressive de l'usine 2 de GM à Oshawa.

Un environnement aux taux d'intérêt peu élevés a continué à alimenter le marché du logement au cours des premiers mois de 2015, avec une tendance à la hausse des prix des reventes et des prix moyens. Bien que nos perspectives sur la demande en logement aient été révisées à la hausse depuis notre mise à jour de janvier, nous nous attendons toujours à voir une modération progressive du marché de la revente, en raison d'une détérioration prévue de l'abordabilité et des dettes des ménages élevées. L'activité du secteur de la nouvelle construction devrait diminuer au cours des prochaines années, après une période de construction excessive.

Les perspectives budgétaires du gouvernement de l'Ontario demeurent difficiles, avec un échéancier de l'élimination de la dette toujours fixé pour l'exercice 2017-2018. Le budget qui s'en vient au printemps devrait fournir des détails supplémentaires quant à la manière dont le gouvernement a

l'intention de maintenir essentiellement stables les dépenses sur les programmes pendant l'exercice 2017-2018.

La croissance de l'emploi en Ontario a été lente à démarrer en 2015, avec une hausse de seulement 0,6 % fondée sur les tendances. Étonnamment, les emplois dans le secteur manufacturier sont encore bas en février, en dépit de l'augmentation des activités. Nous prévoyons une croissance de l'emploi de 1 % sur la période de 2015 à 2016. Les gains réguliers du secteur manufacturier fondé sur les exportations et du secteur du tourisme devraient se traduire en embauche plus tard en 2015.

19. Les conditions économiques pour la province de l'Ontario en date d'avril 2015 sont résumées dans le tableau ci-dessous.

<b>STATISTIQUES ÉCONOMIQUES SÉLECTIONNÉES – ONTARIO</b> (% annuel moyen de changement, sauf indication contraire)						
	Réel	Réel	Réel	Prévu (en date d'avril 2015)		
	2012	2013	2014	2014E	2015 F	2016 F
PIB réel	1,7	1,3	-	2,4	2,8	2,5
PIB nominal	3,2	2,4	-	4,0	3,8	4,7
Emploi	0,7	1,8	0,8	-	1,0	1,0
Taux de chômage (annuel, en %)	7,9	7,6	7,3	-	6,9	6,7
Commerce de détail	1,6	2,3	4,8	-	3,6	4,0
Mises en chantier de logements (en milliers d'unités)	77,4	60,9	58,4	-	57,4	57,3
Mises en chantier de logements	14,2	-21,4	-4,0	-	-1,8	-0,2
Ventes de maisons existantes (en milliers d'unités)	197,6	198,5	206,0	-	211,1	212,6
Ventes de maisons existantes	-1,9	0,5	3,7	-	2,5	0,7
Prix moyen des maisons (en milliers de CAD)	381,3	400,7	428,6	-	446,7	455,5
Prix moyen des maisons	5,0	5,1	7,0	-	4,2	2,0
Indice des prix à la consommation	1,4	1,0	2,3	-	0,7	2,2

**SOURCE : Services économiques TD – Avril 2015 ([www.td.com/economics](http://www.td.com/economics))**

## **DISCUSSION GÉNÉRALE DE L'ANALYSE QUALITATIVE DE LA DÉSUÉTUDE ÉCONOMIQUE**

20. Comme mentionné ci-dessus, la désuétude économique existe lorsque des influences externes affectent négativement les rendements économiques gagnés par un secteur grâce à l'exploitation de ses actifs, ce qui diminue la valeur de ces derniers. La première étape de la détermination de l'existence de la désuétude économique dans un secteur consiste à effectuer une analyse qualitative des conditions économiques actuelles au sein du secteur et des répercussions des influences extérieures sur ce secteur.
21. Une discussion des conditions économiques actuelles, ainsi que des influences extérieures qui affectent les secteurs, est présentée ci-dessous séparément pour chacun d'entre eux.

## **DISCUSSION GÉNÉRALE DE L'APPROCHE DE LA QUANTIFICATION DE LA DÉSUÉTUDE ÉCONOMIQUE**

22. En plus d'un examen des facteurs qualitatifs associés à la désuétude économique mentionnés ci-dessous, une analyse quantitative de ratios clés de rentabilité et d'efficacité des entreprises de référence publiques œuvrant dans les secteurs a été effectuée afin de quantifier le niveau de désuétude économique présent, ou son absence, généralement parlant.
23. Les entreprises de référence publiques considérées comme étant les plus appropriées pour cette analyse ont été sélectionnées en se basant sur les plus importantes entreprises publiques de fabrication qui œuvrent actuellement dans les secteurs en Ontario ou au Canada.
24. Les ratios spécifiques de rentabilité et d'efficacité analysés (et expliqués plus en détail ci-dessous) sont les suivants :
  - rendement du capital investi;
  - pourcentage de marge brute;
  - ratio de rotation des stocks;
  - ratio de rotation de l'actif immobilisé;
  - ratio cours/valeur comptable; et
  - taux d'utilisation de la capacité industrielle.
25. Les ratios clés de rentabilité et d'efficacité examinés ont été analysés sur une période de dix ans, de 2004 à 2013, afin de calculer des ratios de référence historiques du rendement du secteur. Les ratios actuels de rentabilité et d'efficacité des entreprises de référence publiques, fondées sur l'année 2014, ont alors été comparés aux ratios de référence historiques.
26. Si les ratios de rendement actuels des entreprises de référence publiques affichent une tendance considérablement inférieure aux ratios de référence historiques, de façon collective, cela peut indiquer la présence de désuétude économique dans le secteur.
27. Le pourcentage de diminution des ratios actuels à partir des ratios de référence historique, mesuré collectivement en fonction des résultats des entreprises de référence, peut être

utilisé comme point de référence global pour le taux de désuétude économique présent dans chaque sous-secteur majeur, généralement parlant.

28. Une description des ratios clés de rentabilité et d'efficacité examinés est présentée ci-dessous.

#### **Analyse du rendement du capital investi**

29. Le rendement du capital investi (« RCI ») est un ratio de rentabilité qui mesure l'efficacité de la génération de revenu par une entreprise à partir du capital investi, en comparant le bénéfice net d'exploitation au capital investi. Le RCI est une meilleure mesure que le rendement des capitaux propres, car il mesure à quel point une entreprise utilise ses capitaux propres et ses dettes pour générer des profits. Un RCI peu élevé indique qu'une entreprise utilise mal ses ressources en capital.

30. Le rendement du capital investi est calculé de la façon suivante :

*Rendement = (bénéfice net d'exploitation après impôt)*

*divisé par*

*Capital investi = (dette portant intérêt + capitaux propres)*

31. Le RCI est instructif lorsque son suivi est effectué sur une ligne annuelle de tendance, car il indique les changements à long terme du rendement opérationnel d'une entreprise. Une baisse du bénéfice d'exploitation tandis que le capital investi reste constant ou augmente entraînera une baisse du RCI.
32. Une baisse du RCI peut indiquer que les influences externes sur le marché ont des répercussions négatives sur la rentabilité, donnant ainsi naissance à la désuétude économique.
33. Chacune des influences extérieures suivantes peut affecter négativement le bénéfice d'exploitation et le RCI, donnant naissance à la désuétude économique : la baisse de la demande pour les produits d'un secteur; l'accroissement de la concurrence, créant une offre excédentaire et une pression sur les prix; et les réglementations gouvernementales qui exigent des investissements accrus ou des plafonds sur les prix. Tous ces facteurs peuvent nuire à la capacité d'un secteur de réaliser un taux de rentabilité économique sur ses actifs.

### **Analyse de la marge de profit brute (%)**

34. Le pourcentage de la marge de profit brute est un ratio de rentabilité qui mesure le pourcentage par lequel le produit des ventes dépasse les dépenses requises pour la fabrication d'un produit, que l'on appelle coût des produits vendus (le « CPV »).
35. Le CPV inclut le coût des matières brutes, la main-d'œuvre directe et les frais généraux de production nécessaires à la production des produits vendus; il est inclus sur l'état des résultats de l'entreprise, où il est soustrait des revenus pour calculer la marge brute de l'entreprise en dollars. La marge brute en dollars reflète le montant touché grâce à la vente de produits et de services, avant de prendre en considération les coûts non liés à la production, tels que les coûts de vente et les coûts administratifs.
36. Le pourcentage de marge de profit brute est calculé comme suit :

$$\text{Marge de profit brute (\%)} = (\text{Produit des ventes} - \text{CPV} / \text{Produit des ventes}) \times 100$$

37. Lorsque son suivi est effectué sur une ligne de tendance, le pourcentage de marge de profit brute indique tout changement important dans les ventes ou le CPV sur une certaine période. Le pourcentage de marge de profit brute diminue lorsque le produit des ventes diminue; toutefois, le CPV reste constant ou augmente, car une marge brute en dollars moins élevée est générée par unité vendue.
38. Une baisse du pourcentage de marge de profit brute peut indiquer que les influences externes sur le marché ont des répercussions négatives sur les ventes ou le CPV, donnant ainsi naissance à la désuétude économique.
39. Comme pour le RCI, les influences extérieures qui peuvent faire baisser la demande pour les produits d'un secteur ou faire augmenter la concurrence, entraînant ainsi un excédent de l'offre, imposent une pression à la baisse sur les prix et peuvent affecter négativement le profit brut d'un secteur, nuisant ainsi à la capacité du secteur de générer un rendement économique sur ses actifs.
40. De plus, lorsque le CPV augmente et que la hausse ne peut pas être transférée au client par une augmentation de prix, en raison de conditions défavorables du marché, telles que les plafonds de prix imposés par le gouvernement ou une pression sur les prix entraînée par une concurrence accrue, les coûts supplémentaires doivent être absorbés par le fabricant et le profit brut diminue, affectant négativement les rendements du secteur.

### **Analyse du ratio de rotation des stocks**

41. Le ratio de rotation des stocks (« RRS ») est un ratio d'efficacité qui mesure la fréquence à laquelle l'entreprise fait sortir les stocks de son système, en comparant le coût des produits



vendus aux stocks moyens pendant une certaine période. Autrement dit, il mesure le nombre de fois où une entreprise vend la valeur totale moyenne en dollars de ses stocks pendant l'année.

42. Le RRS est calculé comme suit :

$$\text{Ratio de rotation des stocks} = \text{CPV} / \text{Valeur moyenne en dollars des stocks}$$

43. En général, un RRS plus élevé sous-entend une demande plus forte pour les produits d'un secteur, étant donné un certain niveau de stocks. À l'opposé, un RRS dénote généralement une capacité de production excédentaire ou un excédent de l'offre, et il peut indiquer que les influences extérieures sur le marché causent une baisse de la demande pour les produits d'un secteur.

#### **Analyse du ratio de rotation de l'actif immobilisé**

44. Le ratio de rotation de l'actif immobilisé (« RRAI ») mesure la capacité d'une entreprise à générer des ventes nettes à partir d'investissements en immobilisations, spécifiquement les immobilisations corporelles, net de la dépréciation. Ce ratio est souvent utilisé comme mesure dans les industries manufacturières, où des achats majeurs sont effectués en immobilisations corporelles pour contribuer à augmenter la production.

45. Le RRAI est calculé comme suit :

$$\text{Ratio de rotation de l'actif immobilisé} = \text{Produit des ventes} / \text{Immobilisations corporelles nettes}$$

46. En général, un RRAI élevé indique qu'une entreprise a utilisé ses investissements en immobilisations de façon plus efficace pour générer des revenus ou une demande plus forte pour les produits du secteur, compte tenu d'un certain montant d'investissements en immobilisations.

47. À l'opposé, un RRAI dénote généralement un investissement excessif dans les immobilisations et peut indiquer que les facteurs extérieurs présents sur le marché causent une baisse de la demande pour les produits du secteur et affectent négativement le rendement économique d'un secteur sur ses investissements en immobilisations, donnant naissance à la désuétude économique.

#### **Analyse du ratio cours/valeur comptable**

48. Le ratio cours/valeur comptable (« CVC ») mesure la valeur marchande de l'actif net d'une entreprise par rapport à sa valeur comptable. Le ratio indique les capitaux propres payés par les investisseurs pour chaque dollar d'actif net.
49. Le prix du marché d'une entreprise est la valeur marchande des actions en circulation d'une entreprise, également appelée capitalisation boursière. La valeur comptable est la valeur de l'actif net d'une entreprise, selon son bilan. Traditionnellement, la valeur comptable d'une entreprise est égale au total de son actif selon le coût d'origine, moins les coûts de dépréciation, d'amortissement ou de baisse de valeur, moins le passif.
50. Le ratio CVC d'une entreprise est affecté par les facteurs extérieurs qui concernent l'état économique actuel du secteur dans lequel œuvre l'entreprise, autrement dit la demande pour les produits du secteur, le paysage de la concurrence, etc. Si la valeur marchande d'une entreprise diminue considérablement ou chute au-dessous de sa valeur comptable, cela pourrait indiquer que les investisseurs commencent à douter de l'entreprise ou du secteur dans lequel elle œuvre, et peut signaler la présence de désuétude économique.
51. Le ratio CVC de l'indice S&P/TSX Industrials Sector peut être utilisé comme ratio de référence pour estimer la perception des investisseurs quant à la valeur de l'actif net d'un secteur en particulier, par rapport à la valeur moyenne pondérée de l'actif net de tous les autres secteurs inclus dans l'indice.
52. Il est important de noter que la mesure du ratio CVC n'est pas considérée comme un indicateur fiable de la désuétude économique, car il peut être affecté par d'autres variables n'ayant aucun lien avec la désuétude économique, notamment la structure en capital d'une entreprise, l'étendue de la couverture par les analystes et la politique en matière de dividendes.

#### **Analyse du taux d'utilisation de la capacité industrielle**

53. Le taux d'utilisation de la capacité indique le taux de capacité de production réellement utilisée, comparativement à la capacité de production maximale disponible.
54. Une baisse du taux d'utilisation, en comparaison avec les normes historiques du secteur, indique que la production actuelle est inférieure à la capacité disponible et peut indiquer que les facteurs extérieurs présents sur le marché causent une baisse de la demande pour les produits du secteur et affectent négativement le rendement économique d'un secteur, donnant naissance à la désuétude économique.
55. Le taux d'utilisation de la capacité est calculé de la façon suivante :

*Taux d'utilisation de la capacité =*

$$\frac{[(Production\ réelle - production\ potentielle) / Production\ potentielle]^{\text{facteur}}}{d'\acute{e}chelle}$$

56. Il est important de noter que la désuétude économique peut être présente même lorsque le taux d'utilisation de la capacité d'un actif est à son maximum ou atteint la norme dans le secteur, car bien que l'actif puisse fonctionner à son taux d'utilisation normal ou maximal, le rendement généré par l'actif peut tout de même se situer sous le niveau économique.
57. Les détails de l'analyse quantitative des ratios financiers et d'efficacité des entreprises de référence publiques œuvrant dans les secteurs sont présentés ci-dessous pour chacun des secteurs.

## **SECTEUR DE LA FABRICATION D'HUILES DE LUBRIFICATION AU CANADA ET EN ONTARIO**

### **Contexte**

58. Le segment de la fabrication d'huiles de lubrification produit des lubrifiants automobiles et industriels, y compris des huiles pour moteurs mélangées, des liquides pour freins, des graisses de lubrification et d'autres additifs à base d'huile. Parmi les acheteurs clés, on peut citer les fabricants d'automobiles en aval, les grossistes et les chaînes de vente au détail de produits de l'automobile.
59. Ce secteur dépend fortement de la demande des consommateurs et des fabricants industriels en aval, qui recourent aux produits de ce secteur pour lubrifier les pièces mobiles de l'équipement de fabrication et des autres machines. Par conséquent, le secteur est extrêmement vulnérable aux fluctuations des marchés en aval.
60. La demande d'exportation a une influence considérable sur les activités du secteur, particulièrement la demande du marché américain, qui représente plus de 15,0 % du revenu total du secteur.

### **Influences des marchés extérieurs clés sur le sous-secteur**

61. Les influences extérieures clés qui affectent la croissance des revenus et la rentabilité du secteur sont identifiées et font l'objet d'une discussion ci-dessous.

### **Prix mondial du pétrole brut**

62. Le pétrole brut représente un coût des intrants important pour les fabricants du secteur; une augmentation du prix du pétrole brut se traduit donc par des coûts plus élevés pour le secteur. Pendant les périodes où la demande est forte, les fabricants du secteur transmettront la plus grande partie des coûts des intrants supplémentaires aux consommateurs, ce qui fera augmenter leurs revenus. Toutefois, lorsque la demande est faible, les fabricants du secteur absorberont une portion plus importante des coûts supplémentaires, ce qui nuira à leurs profits.
63. Le prix mondial du pétrole brut devrait baisser en 2015, mais l'instabilité persistante des prix du pétrole représente une menace continue pour la stabilité du secteur,

#### **Revenu disponible par tête**

64. Les consommateurs achètent des huiles de lubrification directement auprès des détaillants, pour les utiliser dans les voitures et les autres véhicules. De plus, le secteur fabrique d'autres produits de soins personnels, tels que des hydratants pour la peau. Ainsi, le niveau de revenu disponible influence les achats. Les baisses de revenu disponible entraînent généralement une diminution des ventes d'huiles de lubrification. Au Canada, le revenu disponible par tête devrait augmenter en 2015.

#### **Indice de taux de change effectif du dollar canadien**

65. L'indice de taux de change effectif du dollar canadien (indice TCEC) compare le dollar canadien aux devises des principaux partenaires commerciaux du Canada. Les six devises composant l'indice comprennent le dollar américain, l'euro, le yen japonais, le yuan chinois et le peso mexicain.
66. Lorsque l'indice TCEC diminue, le dollar canadien perd de la valeur et les produits nationaux deviennent relativement moins coûteux pour les acheteurs étrangers, ce qui augmente typiquement la demande pour les exportations de produits fabriqués au pays. À l'opposé, lorsque l'indice TCEC augmente, cette tendance fait en sorte que les produits fabriqués au pays sont relativement plus coûteux pour les consommateurs internationaux, ce qui réduit la demande mondiale pour les exportations canadiennes.
67. Toutefois, si le dollar canadien prend de la valeur par rapport aux devises de ses principaux partenaires commerciaux, les produits importés deviennent plus abordables sur le marché intérieur, augmentant ainsi la concurrence pour les producteurs. À l'opposé, lorsque le dollar canadien perd de la valeur, les produits intérieurs deviennent plus compétitifs sur le plan du prix sur le marché mondial.

68. L'indice de taux de change effectif du dollar canadien devrait diminuer en 2015.

#### **Utilisation de la capacité industrielle**

69. L'utilisation de la capacité industrielle, qui mesure le rapport entre la production industrielle réelle et la production industrielle potentielle à pleine capacité, est une mesure de l'activité industrielle globale au Canada. Une vaste gamme d'industries manufacturières utilisent les huiles de lubrification pour maintenir les machines en production et en prolonger la durée de vie. Ainsi, un niveau de production industrielle plus élevée se traduit par une demande plus élevée pour les produits du secteur qui contribuent à l'entretien des machines de fabrication.

70. L'utilisation de la capacité industrielle au Canada devrait augmenter en 2015.

#### **Ventes de véhicules neufs**

71. Ce secteur fabrique de nombreux produits utilisés dans les véhicules motorisés, tels que les liquides pour freins, les graisses de lubrification, les huiles pour moteur, les liquides pour transmission, les additifs à base d'huile, les gelées de pétrole et les cires. Une augmentation du nombre de véhicules motorisés vendus se traduira par un nombre plus élevé de véhicules motorisés fabriqués, un nombre plus élevé de kilomètres conduits et une augmentation des activités de réparation et d'entretien de véhicules. Tous ces facteurs influencent de façon positive la demande pour les produits du secteur.

72. Les ventes de véhicules neufs devraient augmenter en 2015.

#### **Rendement actuel et tendances du marché**

73. La demande d'exportation par les États-Unis pour les produits de ce secteur a chuté de 31,3 % en 2013, alors que les fabricants américains se sont tournés vers des importations provenant de sources moins coûteuses. Par conséquent, le revenu du secteur devrait diminuer à un taux de 1,5 % calculé sur une année, au cours des cinq années terminées en 2015, à moins de 2,3 milliards de dollars. Dans l'ensemble, la valeur totale des exportations du secteur a augmenté de seulement 0,3 % en moyenne par année pendant les cinq années terminées en 2015, pour atteindre 529,4 millions de dollars, soit 23,3 % du revenu du secteur.<sup>1</sup>

74. En dépit de la baisse de la demande d'exportation, l'instabilité des prix des intrants et une perte de revenus prévue de 1,7 % en 2015, les marges de profit moyennes du secteur

devraient augmenter pour atteindre 5,8 % du revenu 2015, soit une augmentation par rapport aux 4,6 % de 2010.<sup>1</sup> La demande croissante pour les produits écologiques, tels que les huiles recyclées et synthétiques, et la chute du prix du pétrole brut, le principal intrant du secteur, ont contribué à faire augmenter les profits.

### **Perspectives futures pour le secteur**

75. Le revenu du secteur devrait continuer à baisser au cours des cinq années se terminant en 2020, à un taux de 0,4 % calculé sur une année, pour atteindre 2,2 milliards de dollars. La demande provenant des industries manufacturières canadiennes en aval devrait rester lente. La valeur des exportations du secteur devrait augmenter à un taux de 3,6 % calculé sur une année, pour atteindre 632,2 millions de dollars, soit 28,4 % du revenu.<sup>2</sup>
76. Bien qu'une baisse du revenu est prévue, les marges de profit du secteur devraient augmenter au cours des cinq prochaines années, car le secteur bénéficiera des prix toujours bas du pétrole. Après une baisse de plus de 40,0 % en 2015, IBISWorld prévoit que la croissance des prix du pétrole restera beaucoup plus stable au cours des cinq années terminées en 2020. Par conséquent, les exploitants du secteur auront un meilleur contrôle sur les prix de leurs produits et pourront probablement améliorer leurs marges de profit. Par conséquent, les marges de profit du segment devraient augmenter entre 2015 et 2020.<sup>2</sup>

### **Analyse de l'existence de la désuétude économique**

77. Le revenu total du secteur a baissé au cours des cinq dernières années et les exportations n'ont présenté qu'une croissance marginale; toutefois, les marges de profit ont augmenté en 2015, grâce aux coûts des intrants moins élevés en raison de la chute des prix du pétrole.
78. Le revenu devrait continuer à baisser au cours des cinq années se terminant en 2020, à un taux de 0,4 % calculé sur une année, en raison du ralentissement de la demande. En dépit de cela, les marges de profit devraient continuer à augmenter, car le secteur bénéficiera de coûts des intrants inférieurs, grâce aux prix toujours bas du pétrole. Sur la même période, la valeur des exportations du secteur devrait augmenter à un taux de 3,6 % calculé sur une année, pour atteindre 632,2 millions de dollars, soit 28,4 % du revenu.<sup>2</sup> Les États-Unis resteront probablement le plus important consommateur des exportations du secteur, en raison de son importante clientèle et de la revitalisation du secteur de l'automobile.

---

<sup>1</sup> Rapport publié par IBISWorld intitulé « Lubricant Oil Manufacturing in Canada – February 2015 ».

<sup>2</sup> Rapport publié par IBISWorld intitulé « Lubricant Oil Manufacturing in Canada – February 2015 ».

79. En se fondant sur ces facteurs, bien que les produits devraient être stimulés par les prix du pétrole moins élevés, la demande lente et le déclin du revenu fournissent des indications de l'existence de désuétude économique dans ce secteur à la date du rapport.

#### **Approche de la quantification de la désuétude économique**

80. Les entreprises de référence publiques considérées comme étant les plus appropriées pour cette analyse ont été sélectionnées en se basant sur les plus importantes entreprises de fabrication qui œuvrent actuellement dans ce secteur en Ontario ou au Canada, qui génèrent au moins 10% de leur revenu dans ce sous-secteur, et dont les résultats financiers sont publiés.

81. Les entreprises suivantes ont été sélectionnées : Suncor Energy Inc.; Royal Dutch Shell PLC; Ashland Inc.; et Exxon Mobil Corporation. Les entreprises de référence publiques sélectionnées sont collectivement appelées ci-après « entreprises de référence ».

#### **Quantification de la désuétude économique**

82. Une description de l'analyse effectuée pour quantifier la désuétude économique est présentée ci-dessous.

#### **Analyse du rendement du capital investi**

83. Les taux historiques de RCI des entreprises de référence pour la période de 2004 à 2013 ont été analysés afin de dériver des taux de référence historiques. Les taux de référence historiques étaient fondés sur le RCI médian réalisé pendant cette période, en postulant que ce taux de référence constituait la meilleure mesure d'un taux de rentabilité économique pour ce sous-secteur.

84. Les taux de référence historiques ont alors été comparés aux taux actuels de RCI pour 2014 afin de déterminer si les taux actuels correspondent aux taux de référence historiques.

85. Toutes les entreprises de référence ont constaté une baisse importante de leur taux de RCI en 2014 par rapport à leur taux de référence historique. Par conséquent, il existe de fortes indications qu'à l'échelle du secteur, les fabricants de ce secteur ont subi une baisse importante de leur RCI en se fondant sur l'analyse des RCI des entreprises de référence.

86. Le taux global de désuétude économique choisi était fondé sur la médiane de la plage des valeurs de désuétude économique indiquée pour les entreprises de référence. Le calcul du taux de désuétude économique indiquée fondé sur l'analyse du RCI est présenté dans l'**Annexe 2.1**.

### **Analyse de la marge de profit brute (%)**

87. Les pourcentages historiques de marge de profit brute des entreprises de référence pour la période de 2004 à 2013 ont été analysés afin de dériver des taux de référence historiques. Les taux de référence historiques étaient fondés sur le pourcentage médian de marge de profit brute réalisé pendant cette période, en postulant que ce taux de référence constituait la meilleure mesure d'un taux de rentabilité économique pour ce sous-secteur.
88. Les taux de référence historiques ont alors été comparés aux pourcentages actuels de marge de profit brute pour 2014 afin de déterminer si les pourcentages actuels correspondent aux taux de référence historiques.
89. Deux des quatre entreprises de référence ont constaté une certaine baisse de leur pourcentage de marge de profit brute en 2014 par rapport à leur taux de référence historique. Le déclin allait d'un taux nominal à un taux important. Toutefois, les autres entreprises de référence ont constaté une augmentation de leur pourcentage de marge de profit brute. Par conséquent, il existe un écart important dans les taux de désuétude économique indiquée fondée sur l'analyse du pourcentage de marge de profit brute des entreprises de référence.
90. Le taux global de désuétude économique choisi était fondé sur la médiane de la plage des valeurs de désuétude économique indiquée pour les entreprises de référence. Le calcul du taux de désuétude économique indiquée fondé sur l'analyse du pourcentage de marge de profit brute est présenté dans l'**Annexe 2.2**.

### **Analyse du ratio de rotation des stocks**

91. Les RRS historiques des entreprises de référence pour la période de 2004 à 2013 ont été analysés afin de dériver des RRS de référence historiques. Les RRS de référence historique étaient fondée sur le RRS médian réalisé pendant cette période, en postulant que le RRS de référence constituait la meilleure mesure d'un taux de rentabilité économique pour ce sous-secteur.
92. Les RRS de référence historiques ont alors été comparés aux RRS actuels pour 2014 afin de déterminer si les RRS actuels correspondent aux RRS de référence historiques.
93. Trois des quatre entreprises de référence ont constaté une baisse importante de leur RRS en 2014 par rapport à leur RRS de référence historique. L'entreprise de référence restante a constaté une augmentation de son RSS en 2014 par rapport à son RSS de référence



historique. Par conséquent, il existait un écart important dans les taux de désuétude économique indiquée fondée sur l'analyse du RRS des entreprises de référence.

94. Le taux global de désuétude économique choisi était fondé sur la médiane de la plage des valeurs de désuétude économique indiquée pour les entreprises de référence. Le calcul du taux de désuétude économique indiquée fondé sur l'analyse du RRS est présenté dans l'**Annexe 2.3**.

#### **Analyse du ratio de rotation de l'actif immobilisé**

95. Les RRAI historiques des entreprises de référence pour la période de 2004 à 2013 ont été analysés afin de dériver des RRAI de référence historiques. Les RRAI de référence historiques étaient fondés sur le RRAI médian réalisé pendant cette période, en postulant que le RRAI de référence constituait la meilleure mesure d'un taux de rentabilité économique pour ce sous-secteur.
96. Les RRAI de référence historiques ont alors été comparés aux RRAI actuels pour 2014 afin de déterminer si les RRAI actuels correspondent aux RRAI de référence historiques.
97. Trois des quatre entreprises de référence ont constaté une baisse importante de leur RRAI en 2014 par rapport à leur RRAI de référence historique. L'entreprise de référence restante a constaté une augmentation de son RRAI en 2014 par rapport à son RRAI de référence historique. Par conséquent, il existe un écart important dans les taux de désuétude économique indiquée fondée sur l'analyse du RRAI des entreprises de référence.
98. Le taux global de désuétude économique choisi était fondé sur la médiane de la plage des valeurs de désuétude économique indiquée pour les entreprises de référence. Le calcul du taux de désuétude économique indiquée fondé sur l'analyse du RRAI est présenté dans l'**Annexe 2.4**.

#### **Analyse du ratio cours/valeur comptable**

99. Le ratio CVC de l'indice S&P/TSX Industrials Sector vers la date du rapport a été comparé au ratio CVC médian des entreprises de référence vers la même date. Le ratio CVC des entreprises de référence, à 1,6, est légèrement inférieur à celui de l'indice S&P TSX Industrials Sector, à 3,6. Par conséquent, le marché considère que la valeur de l'actif net des entreprises de référence œuvrant dans ce secteur est inférieure d'environ 55% à la valeur moyenne pondérée de l'actif net de tous les secteurs combinés, en se fondant sur la composition des entreprises faisant partie de l'indice S&P TSX Industrials Sector.

100. Il est important de noter que la mesure du ratio CVC n'est pas considérée comme un indicateur fiable de la désuétude économique, car il peut être affecté par d'autres variables n'ayant aucun lien avec la désuétude économique, notamment la structure en capital d'une entreprise, l'étendue de la couverture par les analystes et la politique en matière de dividendes. Toutefois, les résultats de l'analyse sont présentés dans l'**Annexe 2.5** à des fins d'information.

#### **Analyse du taux d'utilisation de la capacité industrielle**

101. Aucune donnée sur les taux d'utilisation de la capacité industrielle des usines de fabrication œuvrant dans ce sous-secteur en Ontario ou au Canada n'était disponible. À la place, les taux d'utilisation de la capacité industrielle de l'ensemble du secteur canadien de la fabrication de produits de pétrole et de charbon (SCIAN 324) ont été analysés pour la période de 2004 à 2014 afin d'estimer si les niveaux de production actuels correspondent aux niveaux historiques.

102. Le taux actuel d'utilisation de la capacité industrielle pour le secteur de la fabrication de produits de pétrole et de charbon (SCIAN 324), selon le taux moyen d'utilisation de la capacité industrielle pour 2014, est légèrement inférieur au taux médian des dix dernières années. Par conséquent, il semble que le taux de productivité actuel du secteur canadien de la fabrication de produits de pétrole et de charbon correspond à ses niveaux historiques.

103. Comme indiqué ci-dessus, la désuétude économique peut être présente même lorsque le taux d'utilisation de la capacité d'un actif est à son maximum ou atteint la norme dans le secteur, car bien que l'actif puisse fonctionner à son taux d'utilisation normal ou maximal, le rendement généré par l'actif peut tout de même se situer sous le niveau économique.

104. Les résultats de l'analyse des taux d'utilisation de la capacité industrielle pour le secteur canadien de la fabrication de produits de pétrole et de charbon n'ont pas été pris en considération dans la détermination du taux de désuétude économique présent dans ce secteur, en raison de l'indisponibilité de données au niveau du secteur et des limitations susmentionnées de l'analyse; toutefois, les calculs ont été présentés dans l'**Annexe 2.6** à des fins d'information.

#### **Conclusion relative au taux de désuétude économique**

105. Selon la portée de l'examen, de la recherche et de l'analyse effectués, et sous réserve des restrictions énoncées dans les présentes, **le taux de désuétude économique présente dans le secteur de la fabrication d'huiles de lubrification pour animaux en Ontario est estimé à**

**4,0 % au 1er janvier 2016.** Le calcul du taux estimé de désuétude économique est présenté en détail ci-dessous (voir l'Annexe 2) :

<b>FABRICATION D'HUILES DE LUBRIFICATION</b>			
Entreprise de référence Analyse du ratio	indiquée DE	accordée Pondération n	pondérée Moyenne
rendement du capital investi	55,4%	0	0,0%
Marge de profit brute (%)	3,7%	1	3,7%
Ratio de rotation des stocks	29,7%	0	0,0%
Ratio de rotation de l'actif immobilisé	32,7%	0	0,0%
ratio cours/valeur comptable	55,6%	0	0,0%
Utilisation de la capacité industrielle	0,9%	0	0,0%
		1	3,7%
	diviser par la pondération totale accordée		1
<b>Taux estimé de DE au 1er janvier 2016</b>			<b>4,0%</b>

106. En déterminant le taux de désuétude économique, la seule pondération a été accordée à la désuétude économique indiquée par l'analyse de la marge de profit brute (%), compte tenu du fait qu'elle représente le mieux la situation économique actuelle et les perspectives futures du secteur, compte tenu de la nature de celui-ci. Aucune pondération n'a été accordée aux analyses du RCI, du RRS et du RRAI, car la désuétude économique indiquée par ces analyses n'est pas considérée comme reflétant avec exactitude la situation économique actuelle et les perspectives futures de ce secteur en fonction des preuves qualitatives examinées et compte tenu du fait que seul un nombre limité d'entreprises de référence publiques comparables identifiées comme œuvrant dans ce secteur en Ontario ou au Canada étaient disponibles pour l'analyse quantitative dans le cadre du présent examen. De plus, toutes les entreprises de référence tirent une proportion importante de leur revenu d'autres secteurs, dont certains se sont avérés très instables au cours des cinq dernières années, ce qui pourrait biaiser les résultats des analyses.

107. Une pondération de zéro a été accordée à l'analyse du CVC, compte tenu du fait qu'il ne s'agit pas d'une mesure fiable de la désuétude économique, car elle peut être affectée par des variables n'ayant aucun lien avec un changement du rendement économique sur un investissement. Par conséquent, cette analyse n'est présentée qu'à des fins d'information.

108. Une pondération de zéro a également été accordée à l'analyse de l'utilisation de la capacité industrielle, en raison de l'indisponibilité des taux spécifiques au secteur et des limitations relatives à l'analyse décrites dans la partie narrative du rapport.

## **SECTEUR DE LA FABRICATION DE PRODUITS CHIMIQUES AU CANADA ET EN ONTARIO**

### **Contexte général**

109. Le secteur de la fabrication de produits chimiques comprend des fabricants dont les activités principales sont des procédés fondamentaux tels que le craquage thermique et la distillation. Les produits chimiques fabriqués par ce secteur sont généralement des éléments chimiques distincts ou des composés chimiques distincts.

110. Les trois sous-secteurs larges au sein du secteur de la fabrication de produits chimiques ont été analysés pour déterminer l'ampleur de la désuétude économique présente dans chacun d'entre eux :

- fabrication de produits chimiques de base (SCIAN 3251);
- fabrication de résine, caoutchouc synthétique et fibres synthétiques (SCIAN 3252);
- fabrication de pesticides, d'engrais et d'autres produits chimiques agricoles (SCIAN 3253).

111. Les détails de l'examen et de l'analyse des sous-secteurs susmentionnés sont présentés ci-dessous.

## **Fabrication de produits de base**

### **Contexte**

112. Ce sous-secteur comprend des fabricants dont les activités principales sont la fabrication de produits chimiques, en utilisant des procédés fondamentaux tels que le craquage thermique et la distillation. Les produits chimiques fabriqués par ce secteur sont généralement des éléments chimiques distincts ou des composés chimiques distincts.

113. Les produits chimiques inorganiques comprennent une gamme de produits utilisés comme intermédiaires pour les consommateurs en aval, y compris les constructeurs d'automobiles, les entrepreneurs et les fabricants de papier. Ce secteur œuvre dans plusieurs segments, y compris les chloralcalis (p. ex., chlore, hydroxyde de sodium), les catalyseurs chimiques, le noir de carbone et d'autres produits chimiques inorganiques, tels que le potassium, le sodium et le soufre. Par conséquent, une foule de fabricants en aval se tournent vers les fabricants de produits chimiques inorganiques pour obtenir leurs intrants.

114. Les fabricants de produits chimiques organiques se spécialisent dans différents types de produits chimiques. Les produits chimiques organiques comprennent une gamme de produits ayant différentes propriétés, et le procédé de fabrication peut nécessiter des technologies spécialisées. Les exploitants du secteur fabriquent des acétates, des alcools, des hydrocarbures, des huiles, des acides gras, des produits chimiques à base de gomme et de bois, du naphte et d'autres produits chimiques.

### **Influences des marchés extérieurs clés sur le sous-secteur**

115. Les influences extérieures clés qui affectent la croissance des revenus et la rentabilité de la totalité ou d'une partie des segments de ce secteur sont identifiées et font l'objet d'une discussion ci-dessous.

### **Demande de la part des fabricants**

116. Les produits chimiques inorganiques et organiques sont généralement des produits intermédiaires utilisés par une foule d'industries de fabrication. Par conséquent, la demande dépend des niveaux d'activité dans ces secteurs en aval. Par exemple, lorsque le secteur de la construction a davantage besoin de peinture, les fabricants de peinture augmenteront leur production et achèteront de plus grandes quantités de produits chimiques inorganiques, tels que le dioxyde de titane. Par conséquent, IBISWorld prévoit que le revenu du secteur augmentera avec la croissance du secteur manufacturier.

### **Utilisation de la capacité industrielle**

117. En tant que fabricant de produits chimiques clés utilisés comme intrants pour différents procédés de fabrication, le secteur de la fabrication de produits chimiques de base dépend de l'activité industrielle. L'utilisation de la capacité industrielle représente le pourcentage de la capacité industrielle totale actuellement utilisée et mesure approximativement la production industrielle au Canada. Avec l'augmentation du taux d'utilisation de la capacité industrielle, les clients en aval du secteur industrie deviendront plus actifs et demanderont davantage de produits du secteur, ce qui fera augmenter les revenus du secteur.
118. L'utilisation de la capacité industrielle devrait augmenter lentement en 2015.

### **Prix mondial du gaz naturel**

119. L'énergie est l'un des principaux coûts de production de ce secteur. Lorsque le coût du gaz naturel augmente, les fabricants de produits chimiques doivent soit souffrir en raison de la baisse de leurs marges de profit, soit transférer ces coûts aux acheteurs en aval, ce qui pourrait aliéner les clients sensibles au prix.

### **Prix mondial du pétrole brut**

120. Comme les matières brutes constituent un élément important de la structure de coût du secteur, le prix des hydrocarbures bruts, tels que le pétrole brut, a une influence clé sur le rendement du secteur. Lorsque le coût du pétrole augmente, le prix des produits chimiques devrait augmenter, ce qui pourrait dissuader les clients d'acheter le produit et, par conséquent, diminuer les revenus.
121. Le prix mondial du pétrole brut devrait baisser en 2015, mais l'instabilité récente des prix du pétrole représente une menace continue pour les marges et les revenus du secteur.

### **Dépenses de consommation**

122. Bien qu'il soit rare que les consommateurs achètent directement des produits chimiques, ces substances sont utilisées pour la fabrication d'une gamme de produits de consommation, tels que le savon, le détergent et les plastiques. Par conséquent, une augmentation du niveau des dépenses de consommation inclut typiquement une demande plus élevée pour les biens de consommation de base. Cette augmentation fera également augmenter la demande pour les produits chimiques organiques utilisés comme intrants, haussant le revenu du secteur.
123. Les dépenses de consommation devraient augmenter en 2015.

### **Indice de taux de change effectif du dollar canadien**

124. L'indice de taux de change effectif du dollar canadien (indice TCEC) compare le dollar canadien aux devises des principaux partenaires commerciaux du Canada. Les six devises composant l'indice comprennent le dollar américain, l'euro, le yen japonais, le yuan chinois et le peso mexicain.

125. Lorsque l'indice TCEC diminue, le dollar canadien perd de la valeur et les produits nationaux deviennent relativement moins coûteux pour les acheteurs étrangers, ce qui augmente typiquement la demande pour les exportations de produits fabriqués au pays. À l'opposé, lorsque l'indice TCEC augmente, cette tendance fait en sorte que les produits fabriqués au pays sont relativement plus coûteux pour les consommateurs internationaux, ce qui réduit la demande mondiale pour les exportations canadiennes.

126. L'indice de taux de change effectif du dollar canadien devrait diminuer en 2015.

### **Rendement actuel et tendances du marché**

127. Au cours des cinq dernières années, la demande pour les détergents et les résines plastiques ont augmenté en parallèle avec la production industrielle canadienne, ce qui a apporté des avantages supplémentaires aux fabricants de produits chimiques organiques. En raison de ces conditions favorables, le revenu du secteur devrait augmenter à un taux annuel moyen de 5,5 % pour atteindre 5,0 milliards de dollars à la fin des cinq années terminées en 2014.<sup>3</sup>

128. De 2009 à 2014, les améliorations sur les marchés américains de consommation et de fabrication en aval ont fait augmenter les exportations canadiennes du secteur des produits chimiques organiques. Le prix plus bas des intrants a également eu un effet positif sur les profits du secteur, qui devraient passer des creux de 3,4 % observés pendant la récession de 2009 à 7,9 % en 2014.<sup>4</sup>

129. Avec la reprise des secteurs de la construction et de la fabrication au cours des cinq dernières années, la demande pour les produits chimiques inorganiques s'est rétablie. Par conséquent, IBISWorld estime que le revenu du secteur a augmenté de 2,0 % par an en moyenne au cours des cinq années terminées en 2014, pour atteindre 4,2 milliards de dollars, et la valeur totale des produits chimiques inorganiques canadiens exportés a

---

<sup>3</sup> Rapport publié par IBISWorld intitulé « Organic Chemical Manufacturing in Canada – November 2014 ».

<sup>4</sup> Rapport publié par IBISWorld intitulé « Organic Chemical Manufacturing in Canada – November 2014 ».

augmenté de 0,8 % au cours des cinq années terminées en 2014, atteignant 380,1 millions de dollars.<sup>5</sup>

130. Le secteur a également subi les variations des coûts des matières brutes et une réglementation stricte de la part du gouvernement. Comme la fabrication de produits chimiques est intensive en énergie, la hausse des prix de l'électricité a des répercussions importantes sur la croissance des profits. Dans une certaine mesure, les exploitants du secteur ont pu transférer les coûts plus élevés de l'énergie aux consommateurs, avec la remontée de la demande depuis le début de la reprise économique. Par conséquent, les profits devraient présenter une amélioration en 2014, représentant 7,4 % du revenu du secteur.<sup>5</sup>

#### **Perspectives futures pour le sous-secteur**

131. IBISWorld prévoit que le revenu du secteur des produits chimiques organiques augmentera à un taux annuel moyen de 2,6 %, pour atteindre 5,9 milliards de dollars à la fin des cinq années terminées en 2019. En plus, la croissance aux États-Unis et dans les économies émergentes se traduira par une demande croissante pour les exportations du secteur.<sup>4</sup>

132. Bien qu'on prévoie une augmentation du revenu au cours des cinq prochaines années, les profits du secteur des produits chimiques organiques subiront probablement les pressions de l'augmentation de la concurrence et des coûts des matières brutes. La hausse des prix du pétrole brut, qui est un intrant important dans la fabrication de produits chimiques, réduira probablement les marges de profit, qui devraient rester stables, atteignant 7,8 % des revenus en 2019.<sup>4</sup>

133. Au cours des cinq années jusqu'en 2019, la reprise de la croissance du secteur de la fabrication de produits chimiques devrait ralentir, et les revenus du secteur augmenteront probablement à un taux de seulement 0,8 % calculé sur un an, pour atteindre 4,3 milliards de dollars.<sup>5</sup> La faiblesse du dollar canadien appuiera la demande accrue pour les produits canadiens sur les marchés d'exportation.

134. IBISWorld prévoit que la valeur totale des exportations du secteur augmentera à un taux annuel moyen de 10,3 %, pour atteindre 620,5 millions de dollars au cours des quatre prochaines années et représentant 14,3 % du revenu total du secteur en 2019.<sup>5</sup> Malgré cela, il est probable que les augmentations prévues de la réglementation gouvernementale nuisent quelque peu à la croissance des profits du secteur au cours des prochaines années.<sup>5</sup>

---

<sup>5</sup> Rapport publié par IBISWorld intitulé « Inorganic Chemical Manufacturing in Canada – May 2014 ».



### **Analyse de l'existence de la désuétude économique**

135. Selon les renseignements fournis ci-dessus, le revenu total de ce secteur devrait continuer à augmenter à un taux régulier et la faiblesse du dollar canadien devrait appuyer l'augmentation de la demande pour les exportations canadiennes dans ce secteur. Les profits devraient également rester inchangés, mais stables. Par conséquent, aucun facteur important n'indique la présence de désuétude économique dans le sous-secteur à la date du rapport.

### **Approche de la quantification de la désuétude économique**

136. Les entreprises de référence publiques considérées comme étant les plus appropriées pour cette analyse ont été sélectionnées en se basant sur les plus importantes entreprises de fabrication qui œuvrent actuellement dans ce secteur en Ontario ou au Canada, qui génèrent au moins 30% de leur revenu dans ce sous-secteur, et dont les résultats financiers sont publiés.

137. Les entreprises suivantes ont été sélectionnées : Dow Chemical Company; Cabot Corporation; Cytec Industries Inc.; et Methanex Corporation. Les entreprises de référence publiques sélectionnées sont collectivement appelées ci-après « entreprises de référence ».

### **Quantification de la désuétude économique**

138. Une description de l'analyse effectuée pour quantifier la désuétude économique est présentée ci-dessous.

### **Analyse du rendement du capital investi**

139. Les taux historiques de RCI des entreprises de référence pour la période de 2004 à 2013 ont été analysés afin de dériver des taux de référence historiques. Les taux de référence historiques étaient fondés sur le RCI médian réalisé pendant cette période, en postulant que ce taux de référence constituait la meilleure mesure d'un taux de rentabilité économique pour ce sous-secteur.

140. Les taux de référence historiques ont alors été comparés aux taux actuels de RCI pour 2014 afin de déterminer si les taux actuels correspondent aux taux de référence historiques.

141. Trois des quatre entreprises de référence ont constaté une augmentation de leur taux de RCI en 2014 par rapport à leur taux de référence historique. Le RCI de l'entreprise restante était inchangé en 2014 par rapport à son taux de référence historique. Par conséquent,

rien n'indique qu'à l'échelle du secteur, les fabricants de ce secteur aient subi une baisse de leur RCI en se fondant sur l'analyse des taux de RCI des entreprises de référence.

142. Le taux global de désuétude économique choisi était fondé sur la médiane de la plage des valeurs de désuétude économique indiquée pour les entreprises de référence. Le calcul du taux de désuétude économique indiquée fondé sur l'analyse du RCI est présenté dans l'**Annexe 3.1**.

#### **Analyse de la marge de profit brute (%)**

143. Les pourcentages historiques de marge de profit brute des entreprises de référence pour la période de 2004 à 2013 ont été analysés afin de dériver des taux de référence historiques. Les taux de référence historiques étaient fondés sur le pourcentage médian de marge de profit brute réalisé pendant cette période, en postulant que ce taux de référence constituait la meilleure mesure d'un taux de rentabilité économique pour ce sous-secteur.

144. Les taux de référence historiques ont alors été comparés aux pourcentages actuels de marge de profit brute pour 2014 afin de déterminer si les pourcentages actuels correspondent aux taux de référence historiques.

145. Toutes les entreprises de référence ont constaté une augmentation de leur pourcentage de marge de profit brute en 2014 par rapport à leur taux de référence historique. Par conséquent, rien n'indique qu'à l'échelle du secteur, les fabricants de ce secteur aient subi une baisse de leur pourcentage de marge de profit brute en se fondant sur l'analyse des pourcentages de marge de profit brute des entreprises de référence.

146. Le taux global de désuétude économique choisi était fondé sur la médiane de la plage des valeurs de désuétude économique indiquée pour les entreprises de référence. Le calcul du taux de désuétude économique indiquée fondé sur l'analyse du pourcentage de marge de profit brute est présenté dans l'**Annexe 3.2**.

#### **Analyse du ratio de rotation des stocks**

147. Les RRS historiques des entreprises de référence pour la période de 2004 à 2013 ont été analysés afin de dériver des RRS de référence historiques. Les RRS de référence historique étaient fondée sur le RRS médian réalisé pendant cette période, en postulant que le RRS de référence constituait la meilleure mesure d'un taux de rentabilité économique pour ce sous-secteur.

148. Les RRS de référence historiques ont alors été comparés aux RRS actuels pour 2014 afin de déterminer si les RRS actuels correspondent aux RRS de référence historiques.

149. La majorité des entreprises de référence ont constaté une certaine baisse de leur taux de RCI en 2014 par rapport à leur taux de référence historique. Le déclin allait d'un taux nominal à un taux important. Par conséquent, il existait un écart important dans les taux de désuétude économique indiquée fondée sur l'analyse du RRS des entreprises de référence.

150. Le taux global de désuétude économique choisi était fondé sur la médiane de la plage des valeurs de désuétude économique indiquée pour les entreprises de référence. Le calcul du taux de désuétude économique indiquée fondé sur l'analyse du RRS est présenté dans l'**Annexe 3.3**.

#### **Analyse du ratio de rotation de l'actif immobilisé**

151. Les RRAI historiques des entreprises de référence pour la période de 2004 à 2013 ont été analysés afin de dériver des RRAI de référence historiques. Les RRAI de référence historiques étaient fondés sur le RRAI médian réalisé pendant cette période, en postulant que le RRAI de référence constituait la meilleure mesure d'un taux de rentabilité économique pour ce sous-secteur.

152. Les RRAI de référence historiques ont alors été comparés aux RRAI actuels pour 2014 afin de déterminer si les RRAI actuels correspondent aux RRAI de référence historiques.

153. Deux des quatre entreprises de référence ont constaté une baisse de leur taux de RRAI en 2014 par rapport à leur RRAI de référence historique. Le déclin allait d'un taux nominal à un taux important. Les autres entreprises de référence ont constaté une augmentation de leur taux de RRAI en 2014 par rapport à leur RRAI de référence historique. Par conséquent, il existait un écart important dans les taux de désuétude économique indiquée fondée sur l'analyse du RRAI des entreprises de référence.

154. Le taux global de désuétude économique choisi était fondé sur la médiane de la plage des valeurs de désuétude économique indiquée pour les entreprises de référence. Le calcul du taux de désuétude économique indiquée fondé sur l'analyse du RRAI est présenté dans l'**Annexe 3.4**.

#### **Analyse du ratio cours/valeur comptable**

155. Le ratio CVC de l'indice S&P/TSX Industrials Sector vers la date du rapport a été comparé au ratio CVC médian des entreprises de référence vers la même date. Le ratio CVC des

entreprises de référence, à 2.8, est légèrement inférieur à celui de l'indice S&P TSX Industrials Sector, à 3,6. Par conséquent, le marché considère que la valeur de l'actif net des entreprises de référence œuvrant dans ce secteur est inférieure d'environ 22% à la valeur moyenne pondérée de l'actif net de tous les secteurs combinés, en se fondant sur la composition des entreprises faisant partie de l'indice S&P TSX Industrials Sector.

156. Il est important de noter que la mesure du ratio CVC n'est pas considérée comme un indicateur fiable de la désuétude économique, car il peut être affecté par d'autres variables n'ayant aucun lien avec la désuétude économique, notamment la structure en capital d'une entreprise, l'étendue de la couverture par les analystes et la politique en matière de dividendes. Toutefois, les résultats de l'analyse sont présentés dans l'**Annexe 3.5** à des fins d'information.

#### **Analyse du taux d'utilisation de la capacité industrielle**

157. Aucune donnée sur les taux d'utilisation de la capacité industrielle des usines de fabrication œuvrant dans ce sous-secteur en Ontario ou au Canada n'était disponible. À la place, les taux d'utilisation de la capacité industrielle de l'ensemble du secteur de la fabrication de produits chimiques ont été analysés pour la période de 2004 à 2014 afin d'estimer si les niveaux de production actuels correspondent aux niveaux historiques.

158. Le taux actuel d'utilisation de la capacité industrielle pour le secteur de la fabrication de produits chimiques (SCIAN 325), selon le taux moyen d'utilisation de la capacité industrielle pour 2014, est légèrement supérieur au taux médian des dix dernières années.

159. Par conséquent, il semble que le taux de productivité actuel du secteur de la fabrication de produits chimiques correspond à ses niveaux historiques.

160. Comme indiqué ci-dessus, la désuétude économique peut être présente même lorsque le taux d'utilisation de la capacité d'un actif est à son maximum ou atteint la norme dans le secteur, car bien que l'actif puisse fonctionner à son taux d'utilisation normal ou maximal, le rendement généré par l'actif peut tout de même se situer sous le niveau économique.

161. Les résultats de l'analyse des taux d'utilisation de la capacité industrielle pour le secteur de la fabrication de produits chimiques n'ont pas été pris en considération dans la détermination du taux de désuétude économique présent dans ce secteur, en raison de l'indisponibilité de données au niveau du secteur et des limitations susmentionnées de l'analyse; toutefois, les calculs ont été présentés dans l'**Annexe 3.6** à des fins d'information.

#### **Conclusion**

162. Selon la portée de l'examen, de la recherche et de l'analyse effectués, et sous réserve des restrictions énoncées dans les présentes, **le taux de désuétude économique présente dans le secteur de la fabrication de produits chimiques en Ontario est estimée à 0,0 % au 1er janvier 2016.** Le calcul du taux estimé de désuétude économique est présenté en détail ci-dessous (voir l'Annexe 3) :

<b>FABRICATION DE PRODUITS CHIMIQUES DE BASE</b>			
Entreprise de référence Analyse du ratio	indiquée DE	accordée Pondération n	pondérée Moyenne
rendement du capital investi	0,0%	2	0,0%
Marge de profit brute (%)	0,0%	2	0,0%
Ratio de rotation des stocks	4,5%	1	4,5%
Ratio de rotation de l'actif immobilisé	5,8%	1	5,8%
ratio cours/valeur comptable	22,2%	0	0,0%
Utilisation de la capacité industrielle	0,0%	0	0,0%
		6	10,3%
	diviser par la pondération totale accordée		6
Taux calculé de DE (arrondi)			2.0 %
<b>Taux estimé de DE au 1er janvier 2016</b>			<b>0,0%</b>

163. En déterminant le taux de désuétude économique, la pondération la plus élevée a été accordée à la désuétude économique indiquée par les analyses du RCI et de la marge de profit brute (%), compte tenu du fait que ces analyses représentent le mieux le rendement financier/économique, car ils mesurent directement les changements de la rentabilité et du rendement global sur l'actif total.

164. Une pondération moins élevée a été accordée à la désuétude économique indiquée par les analyses du RRS et du RRAI, car bien que ces analyses reflètent les changements de l'ampleur du produit des ventes généré par rapport aux stocks et aux investissements en immobilisations corporelles, elles ne mesurent pas directement les changements de la rentabilité ou du rendement global des investissements.

165. Une pondération de zéro a été accordée à l'analyse du CVC, compte tenu du fait qu'il ne s'agit pas d'une mesure fiable de la désuétude économique, car elle peut être affectée par des variables n'ayant aucun lien avec un changement du rendement économique sur un investissement. Par conséquent, cette analyse n'est présentée qu'à des fins d'information.
166. Une pondération de zéro a également été accordée à l'analyse de l'utilisation de la capacité industrielle, en raison de l'indisponibilité de taux spécifiques au secteur et des limitations relatives à l'analyse décrites ci-dessus. Par conséquent, cette analyse n'est présentée qu'à des fins d'information.
167. Le taux calculé de désuétude économique est considéré comme étant nominal. Par conséquent, le taux global de désuétude économique est estimé comme étant 0,0 %.

### **Résine, caoutchouc synthétique et fibres synthétiques**

#### **Contexte**

168. Ce secteur comprend les établissements dont l'activité principale est la fabrication de résines, de plastiques (p. ex., polymères) et de caoutchouc synthétique, de fibres et de filaments celluloseux et non celluloseux prenant la forme de monofilament, de fil continu, de brin ou d'étaupe.
169. Les principaux groupes de produits sont les résines thermodurcissables, les résines thermoplastiques et le caoutchouc synthétique; les fibres et filaments organiques celluloseux comprennent la rayonne et l'acétate, et les fibres et filaments non celluloseux inorganiques comprennent l'acrylique, le nylon, le polyester et le spandex.
170. Environ 75 % du secteur des plastiques et des résines sont générés par l'exportation de produits; les fabricants canadiens de ce secteur sont très touchés par les événements qui affectent l'économie mondiale, et plus spécifiquement le marché américain, étant donné qu'environ 81,3 % des exportations totales sont envoyées aux États-Unis.<sup>6</sup>

#### **Influences des marchés extérieurs clés sur le secteur**

171. Les influences extérieures clés qui affectent la croissance des revenus et la rentabilité de la totalité ou d'une partie des segments de ce secteur sont identifiées et font l'objet d'une discussion ci-dessous.

#### **Demande de la part des fabricants**

---

<sup>6</sup> Rapport publié par IBISWorld intitulé « Plastic & Resin Manufacturing in Canada – November 2014 ».

172. Les produits de ce secteur sont utilisés comme intrants par différentes industries de fabrication, y compris les constructeurs d'automobiles, les fabricants de produits électroniques et les fabricants d'emballages. Par conséquent, la demande accrue pour les produits finis fait augmenter la demande pour les résines synthétiques et les plastiques.

173. La demande provenant du secteur manufacturier devrait augmenter en 2015, ce qui représente une occasion potentielle pour le secteur.

#### **Utilisation de la capacité industrielle**

174. L'utilisation de la capacité industrielle est étroitement liée à la demande pour les produits du secteur, car les fibres synthétiques sont utilisées partout dans le secteur manufacturier. Par conséquent, l'accroissement de l'efficacité dans ce secteur influence de façon positive la demande pour les produits du secteur.

175. L'utilisation de la capacité industrielle devrait augmenter lentement en 2015.

#### **Demande de la part du secteur de la construction**

176. Les produits de ce secteur sont utilisés comme intrants par différentes industries de la construction, notamment dans la construction de maisons. Par conséquent, la demande pour les résines synthétiques et les plastiques est influencée par les niveaux des activités de construction.

177. La demande provenant du secteur de la construction devrait augmenter en 2015.

#### **Demande de la part des usines de textiles**

178. Les usines de textiles utilisent des fibres synthétiques pour filer des fils et fabriquer une gamme de textiles pour les vêtements et la maison, ainsi que des textiles industriels tels que les ceintures de sécurité, les coussins gonflables, les garnitures souples et les panneaux intérieurs des voitures. Bien que la fabrication de vêtements ait presque entièrement été transférée à l'étranger, la production avancée très automatisée de textiles techniques et de textiles pour la maison a présenté une occasion de croissance potentielle pour le secteur. Toutefois, la croissance de la production mondiale de ces produits a contribué au déclin des usines de textiles canadiennes.

179. En harmonie avec cette tendance, le secteur des usines de textiles devrait subir une contraction en 2015, ce qui représente une menace potentielle pour le secteur.

### **Prix mondial du pétrole brut**

180. Les hydrocarbures, dérivés du pétrole brut, constituent un intrant principal pour la fabrication de résines et de caoutchouc synthétique. Lorsque le prix du pétrole brut augmente, le coût de fabrication augmente également, ce qui a un effet négatif sur les marges de profit. Certains fabricants transféreront les coûts plus élevés des intrants aux consommateurs sous la forme de prix plus élevés. Toutefois, les prix plus élevés dissuadent souvent les clients de faire des achats, ce qui fait baisser le revenu du secteur.
181. Le prix mondial du pétrole brut devrait baisser en 2015, mais l'instabilité récente des prix du pétrole représente une menace continue pour les marges et les revenus du secteur.

### **Indice de taux de change effectif du dollar canadien**

182. L'indice de taux de change effectif du dollar canadien (indice TCEC) compare le dollar canadien aux devises des principaux partenaires commerciaux du Canada. Les six devises composant l'indice comprennent le dollar américain, l'euro, le yen japonais, le yuan chinois et le peso mexicain.
183. Lorsque l'indice TCEC diminue, le dollar canadien perd de la valeur et les produits nationaux deviennent relativement moins coûteux pour les acheteurs étrangers, ce qui augmente typiquement la demande pour les exportations de produits fabriqués au pays. À l'opposé, lorsque l'indice TCEC augmente, cette tendance fait en sorte que les produits fabriqués au pays sont relativement plus coûteux pour les consommateurs internationaux, ce qui réduit la demande mondiale pour les exportations canadiennes. Cela a des répercussions importantes sur ce secteur, car les importations déplacent une part importante de la demande nationale et les exportations génèrent une part importante du revenu.
184. L'indice de taux de change effectif du dollar canadien devrait diminuer en 2015.

### **Rendement actuel et tendances du marché**

185. Grâce à l'amélioration des conditions économiques à l'échelle nationale et internationale, IBISWorld estime que le revenu du secteur de la fabrication des résines a augmenté à un taux de 5,9 % calculé sur un an, pour atteindre 9,7 milliards de dollars au cours des cinq années terminées en 2014, ce qui inclut une croissance de 1,7 % pendant seulement l'année 2014.7 Pendant la même période, les exportations ont augmenté à un taux de 6,5 % calculé sur une année, pour atteindre 7,3 milliards de dollars. La rentabilité du



secteur a également augmenté, passant à 14,0 % du revenu total en 2014 par rapport à 8,6 % en 2009.<sup>7</sup>

186. Le revenu du segment des fibres synthétiques poursuit son déclin depuis 2010, ce qui est principalement attribuable à la chute des ventes d'exportations. Les exportations dans ce segment devraient générer 58,5 % du revenu du secteur en 2015, par rapport à 71,2 % en 2010.<sup>8</sup> Comme les exploitants non rentables ont quitté le secteur et les participants restants ont réduit leurs coûts d'exploitation, la marge de profit moyenne du secteur devrait remonter, atteignant 3,1 % du revenu en 2015.<sup>7</sup>

#### **Perspectives futures pour le sous-secteur**

187. IBISWorld prévoit que le segment des résines continuera à se développer à un rythme plus lent qu'au cours des cinq années précédentes, car l'économie nationale et les économies mondiales reprendront une trajectoire de croissance plus normalisée. Au cours des quatre années jusqu'en 2019, IBISWorld prévoit que le revenu du secteur augmentera à un taux de 1,6 % calculé sur un an, pour atteindre 10,5 milliards de dollars.<sup>7</sup> En dépit d'une croissance solide du revenu, les marges de profit devraient rester inchangées, car la hausse du coût des matières brutes et la forte concurrence imposeront des pressions aux participants du secteur.

188. Le revenu du segment des fibres synthétiques devrait diminuer à un taux de 1,0 % calculé sur un an, pour atteindre 557,9 millions de dollars au cours des cinq années terminées en 2020.<sup>8</sup> Bien qu'une stabilisation du dollar canadien est prévue, les ventes d'exportations diminueront modérément, en raison de l'augmentation de la production de fibres synthétiques moins coûteuses à l'étranger. L'instabilité des prix du pétrole devrait imposer une pression à la baisse sur les bénéfices, entraînant une légère baisse de la marge de profit du secteur, qui passera à 1,9 % des revenus.<sup>8</sup>

#### **Analyse de l'existence de la désuétude économique**

189. Selon les renseignements fournis ci-dessus, le total des revenus et des exportations du segment des résines devraient augmenter à un taux modéré au cours des cinq dernières années, et les profits devraient rester inchangés en raison de la hausse du coût des intrants et de la concurrence accrue. Les revenus, les ventes d'exportations et les profits du segment des fibres synthétiques devraient diminuer légèrement au cours des cinq prochaines années, en raison de la concurrence mondiale accrue et de la hausse du coût

---

<sup>7</sup> Rapport publié par IBISWorld intitulé « Synthetic Fibre Manufacturing in Canada – March 2015 ».

des intrants. Par conséquent, il existe certaines indications de la présence de désuétude économique dans le sous-secteur à la date du rapport.

#### **Approche de la quantification de la désuétude économique**

190. Les entreprises de référence publiques considérées comme étant les plus appropriées pour cette analyse ont été sélectionnées en se basant sur les plus importantes entreprises de fabrication qui œuvrent actuellement dans ce secteur en Ontario ou au Canada, qui génèrent au moins 30% de leur revenu dans ce sous-secteur, et dont les résultats financiers sont publiés.

191. Les entreprises suivantes ont été sélectionnées : Lanxess AG; Sumitomo Bakelite Co Limited; Airboss of America Corporation; et Dow Chemical Company. Les entreprises de référence publiques sélectionnées sont collectivement appelées ci-après « entreprises de référence ».

#### **Quantification de la désuétude économique**

192. Une description de l'analyse effectuée pour quantifier la désuétude économique est présentée ci-dessous.

#### **Analyse du rendement du capital investi**

193. Les taux historiques de RCI des entreprises de référence pour la période de 2004 à 2013 ont été analysés afin de dériver des taux de référence historiques. Les taux de référence historiques étaient fondés sur le RCI médian réalisé pendant cette période, en postulant que ce taux de référence constituait la meilleure mesure d'un taux de rentabilité économique pour ce sous-secteur.

194. Les taux de référence historiques ont alors été comparés aux taux actuels de RCI pour 2014 afin de déterminer si les taux actuels correspondent aux taux de référence historiques.

195. Une des quatre entreprises de référence a constaté une baisse de son taux de RCI en 2014 par rapport à son taux de référence historique. Le taux de déclin était important. Toutefois, les autres entreprises ont soit constaté une augmentation de leur taux de RCI en 2014 par rapport à leur taux de référence historique, soit n'ont observé aucun changement. Par conséquent, il existait un écart important dans les taux de désuétude économique indiquée fondée sur l'analyse du RCI des entreprises de référence.

196. Le taux global de désuétude économique choisi était fondé sur la médiane de la plage des valeurs de désuétude économique indiquée pour les entreprises de référence. Le calcul du

taux de désuétude économique indiquée fondé sur l'analyse du RCI est présenté dans l'**Annexe 4.1**.

#### **Analyse de la marge de profit brute (%)**

197. Les pourcentages historiques de marge de profit brute des entreprises de référence pour la période de 2004 à 2013 ont été analysés afin de dériver des taux de référence historiques. Les taux de référence historiques étaient fondés sur le pourcentage médian de marge de profit brute réalisé pendant cette période, en postulant que ce taux de référence constituait la meilleure mesure d'un taux de rentabilité économique pour ce sous-secteur.

198. Les taux de référence historiques ont alors été comparés aux pourcentages actuels de marge de profit brute pour 2014 afin de déterminer si les pourcentages actuels correspondent aux taux de référence historiques.

199. Une des quatre entreprises de référence a constaté une baisse importante de son pourcentage de marge de profit brute en 2014 par rapport à son taux de référence historique. Toutefois, les autres entreprises de référence ont constaté une augmentation de leur pourcentage de marge de profit brute en 2014 par rapport à leur taux de référence historique. Par conséquent, il existait un écart important dans les taux de désuétude économique indiquée fondée sur l'analyse du pourcentage de marge de profit brute des entreprises de référence.

200. Le taux global de désuétude économique choisi était fondé sur la médiane de la plage des valeurs de désuétude économique indiquée pour les entreprises de référence. Le calcul du taux de désuétude économique indiquée fondé sur l'analyse du pourcentage de marge de profit brute est présenté dans l'**Annexe 4.2**.

#### **Analyse du ratio de rotation des stocks**

201. Les RRS historiques des entreprises de référence pour la période de 2004 à 2013 ont été analysés afin de dériver des RRS de référence historiques. Les RRS de référence historique étaient fondée sur le RRS médian réalisé pendant cette période, en postulant que le RRS de référence constituait la meilleure mesure d'un taux de rentabilité économique pour ce sous-secteur.

202. Les RRS de référence historiques ont alors été comparés aux RRS actuels pour 2014 afin de déterminer si les RRS actuels correspondent aux RRS de référence historiques.

203. Trois des quatre entreprises de référence ont constaté une baisse de leur taux de RRS en 2014 par rapport à leur RRS de référence historique. Le déclin allait d'un taux nominal à un

taux important. Par conséquent, il existait un écart important dans les taux de désuétude économique indiquée fondée sur l'analyse du RRS des entreprises de référence.

204. Le taux global de désuétude économique choisi était fondé sur la médiane de la plage des valeurs de désuétude économique indiquée pour les entreprises de référence. Le calcul du taux de désuétude économique indiquée fondé sur l'analyse du RRS est présenté dans l'**Annexe 4.3**.

#### **Analyse du ratio de rotation de l'actif immobilisé**

205. Les RRAI historiques des entreprises de référence pour la période de 2004 à 2013 ont été analysés afin de dériver des RRAI de référence historiques. Les RRAI de référence historiques étaient fondés sur le RRAI médian réalisé pendant cette période, en postulant que le RRAI de référence constituait la meilleure mesure d'un taux de rentabilité économique pour ce sous-secteur.

206. Les RRAI de référence historiques ont alors été comparés aux RRAI actuels pour 2014 afin de déterminer si les RRAI actuels correspondent aux RRAI de référence historiques.

207. Deux des quatre entreprises de référence ont constaté une baisse de leur taux de RRAI en 2014 par rapport à leur RRAI de référence historique. Le déclin allait d'un taux nominal à un taux important. Les autres entreprises ont soit constaté une augmentation de leur taux de RRAI en 2014 par rapport à leur taux de référence historique, soit n'ont observé aucun changement. Par conséquent, il existait un écart important dans les taux de désuétude économique indiquée fondée sur l'analyse du RRAI des entreprises de référence.

208. Le taux global de désuétude économique choisi était fondé sur la médiane de la plage des valeurs de désuétude économique indiquée pour les entreprises de référence. Le calcul du taux de désuétude économique indiquée fondé sur l'analyse du RRAI est présenté dans l'**Annexe 4.4**.

#### **Analyse du ratio cours/valeur comptable**

209. Le ratio CVC de l'indice S&P/TSX Industrials Sector vers la date du rapport a été comparé au ratio CVC médian des entreprises de référence vers la même date. Le ratio CVC des entreprises de référence, à 2,6, est légèrement inférieur à celui de l'indice S&P TSX Industrials Sector, à 3,6. Par conséquent, le marché considère que la valeur de l'actif net des entreprises de référence œuvrant dans ce secteur est inférieure d'environ 29% à la valeur moyenne pondérée de l'actif net de tous les secteurs combinés, en se fondant sur la composition des entreprises faisant partie de l'indice S&P TSX Industrials Sector.

210. Il est important de noter que la mesure du ratio CVC n'est pas considérée comme un indicateur fiable de la désuétude économique, car il peut être affecté par d'autres variables n'ayant aucun lien avec la désuétude économique, notamment la structure en capital d'une entreprise, l'étendue de la couverture par les analystes et la politique en matière de dividendes. Toutefois, les résultats de l'analyse sont présentés dans l'**Annexe 4.5** à des fins d'information.

#### **Analyse du taux d'utilisation de la capacité industrielle**

211. Comme indiqué ci-dessus, aucune donnée sur les taux d'utilisation de la capacité industrielle des usines de fabrication œuvrant dans ce sous-secteur en Ontario ou au Canada n'était disponible. À la place, les taux d'utilisation de la capacité industrielle de l'ensemble du secteur de la fabrication de produits chimiques ont été analysés pour la période de 2004 à 2014 afin d'estimer si les niveaux de production actuels correspondent aux niveaux historiques.

212. Le taux actuel d'utilisation de la capacité industrielle pour le secteur de la fabrication de produits chimiques (SCIAN 325), selon le taux moyen d'utilisation de la capacité industrielle pour 2014, est légèrement supérieur au taux médian des dix dernières années.

213. Par conséquent, il semble que le taux de productivité actuel du secteur de la fabrication de produits chimiques correspond à ses niveaux historiques.

214. Comme indiqué ci-dessus, la désuétude économique peut être présente même lorsque le taux d'utilisation de la capacité d'un actif est à son maximum ou atteint la norme dans le secteur, car bien que l'actif puisse fonctionner à son taux d'utilisation normal ou maximal, le rendement généré par l'actif peut tout de même se situer sous le niveau économique.

215. Les résultats de l'analyse des taux d'utilisation de la capacité industrielle pour le secteur de la fabrication de produits chimiques n'ont pas été pris en considération dans la détermination du taux de désuétude économique présent dans ce secteur, en raison de l'indisponibilité de données au niveau du secteur et des limitations susmentionnées de l'analyse; toutefois, les calculs ont été présentés dans l'**Annexe 3.6** à des fins d'information.

## Conclusion

216. Selon la portée de l'examen, de la recherche et de l'analyse effectués, et sous réserve des restrictions énoncées dans les présentes, **le taux de désuétude économique présente dans le secteur de la fabrication de résine, de fibres synthétiques et de caoutchouc synthétique en Ontario est estimée à 3,0 % au 1er janvier 2016.** Le calcul du taux estimé de désuétude économique est présenté en détail ci-dessous (voir l'Annexe 4) :

<b>FABRICATION DE RÉSINE, DE CAOUTCHOUC SYNTHÉTIQUE ET DE FIBRES SYNTHÉTIQUES</b>			
Entreprise de référence Analyse du ratio	indiquée DE	accordée Pondération n	pondérée Moyenne
rendement du capital investi	0,0%	2	0,0%
Marge de profit brute (%)	0,0%	2	0,0%
Ratio de rotation des stocks	11,0%	1	11,0%
Ratio de rotation de l'actif immobilisé	4,0%	1	4,0%
ratio cours/valeur comptable	29,2%	0	0,0%
Utilisation de la capacité industrielle	0,0%	0	0,0%
		6	15,0%
	diviser par la pondération totale accordée		6
<b>Taux estimé de DE au 1er janvier 2016</b>			<b>3 %</b>

217. En déterminant le taux de désuétude économique, la pondération la plus élevée a été accordée à la désuétude économique indiquée par les analyses du RCI et de la marge de profit brute (%), compte tenu du fait que ces analyses représentent le mieux le rendement financier/économique, car ils mesurent directement les changements de la rentabilité et du rendement global sur l'actif total.

218. Une pondération moins élevée a été accordée à la désuétude économique indiquée par les analyses du RRS et du RRAI, car bien que ces analyses reflètent les changements de

l'ampleur du produit des ventes généré par rapport aux stocks et aux investissements en immobilisations corporelles, elles ne mesurent pas directement les changements de la rentabilité ou du rendement global des investissements.

219. Une pondération de zéro a été accordée à l'analyse du CVC, compte tenu du fait qu'il ne s'agit pas d'une mesure fiable de la désuétude économique, car elle peut être affectée par des variables n'ayant aucun lien avec un changement du rendement économique sur un investissement. Par conséquent, cette analyse n'est présentée qu'à des fins d'information.

220. Une pondération de zéro a également été accordée à l'analyse de l'utilisation de la capacité industrielle, en raison de l'indisponibilité de taux spécifiques au secteur et des limitations relatives à l'analyse décrites ci-dessus. Par conséquent, cette analyse n'est présentée qu'à des fins d'information.

### **Fabrication de pesticides, d'engrais et d'autres produits chimiques pour l'agriculture**

#### **Contexte**

221. Le secteur des engrais fabrique principalement des engrais, qui sont distribués par l'entremise de contrats en gros avec des tiers ou, dans le cas des exploitations verticalement intégrées, par le fabricant.

222. Les exploitants de pesticides fabriquent des produits chimiques de lutte contre les organismes nuisibles domestiques et agricoles. Les produits du secteur comprennent des pesticides et des produits chimiques pour l'agriculture, tels que les herbicides, les insecticides, les fongicides, les insectifuges, les bains parasitocides, les vaporisateurs insectifuges et les poudres antipuces.

223. Selon l'Institut canadien des engrais, le Canada est l'un des plus importants producteurs d'engrais potassiques et azotés au monde, presque 59,0 % de la production canadienne totale de potasse étant exportée à l'étranger, principalement aux États-Unis.

#### **Influences des marchés extérieurs clés sur le secteur**

224. Les influences extérieures clés qui affectent la croissance des revenus et la rentabilité de la totalité ou d'une partie des segments de ce secteur sont identifiées et font l'objet d'une discussion ci-dessous.

#### **Demande de la part des cultures**

225. Les schémas de production de récolte jouent un rôle important dans la demande pour les différents engrais et pesticides, qui est influencée par le prix des cultures. Une augmentation de la production de cultures fera augmenter la demande pour l'engrais.

226. La demande provenant de la production de cultures devrait diminuer en 2015, ce qui représente une menace potentielle pour le secteur.

#### **Prix des engrais**

227. Comme la principale activité des exploitants du secteur est la fabrication et la vente d'engrais à leurs clients, la valeur marchande des engrais constitue un indicateur essentiel pour le secteur. Lorsque le prix de l'engrais augmente, les exploitants du secteur peuvent facturer un prix plus élevé pour leurs produits, générant donc un revenu plus élevé et une rentabilité potentiellement plus élevée pour eux.

228. Le prix de l'indice des engrais devrait augmenter, ce qui représente une occasion potentielle pour le secteur.

#### **Produit intérieur brut (PIB) américain**

229. Les États-Unis constituent le marché d'exportation le plus important pour le secteur canadien de la fabrication d'engrais. Au cours de la dernière décennie, les exportations vers les États-Unis ont régulièrement représenté plus de 35,0 % du revenu total du secteur. Par conséquent, la santé de l'économie américaine, et particulièrement de son secteur agricole, est importante pour les entreprises qui œuvrent dans le secteur canadien de la fabrication d'engrais.

230. L'économie américaine devrait s'améliorer en 2015.

#### **Prix mondial du pétrole brut**

231. Il faut beaucoup d'énergie pour fabriquer les produits chimiques utilisés dans les engrais et les pesticides. Comme la plus grande partie de l'énergie est dérivée du pétrole, le prix de cet intrant a un effet important sur les coûts du secteur. Une augmentation du coût du pétrole peut réduire les marges de profit et entraîner certaines entreprises à augmenter les prix des pesticides, ce qui peut nuire à la consommation.

232. Le prix mondial du pétrole brut devrait baisser en 2015.

#### **Prix mondial du gaz naturel**



233. Le gaz naturel est utilisé dans la fabrication d'engrais et de pesticides. Lorsque le prix du gaz naturel augmente, le coût de fabrication de ces produits augmente également.

234. Le prix mondial du gaz naturel devrait baisser en 2015.

#### **Indice de taux de change effectif du dollar canadien**

235. L'indice de taux de change effectif du dollar canadien (indice TCEC) compare le dollar canadien aux devises des principaux partenaires commerciaux du Canada. Les six devises composant l'indice comprennent le dollar américain, l'euro, le yen japonais, le yuan chinois et le peso mexicain.

236. Toutefois, si le dollar canadien prend de la valeur par rapport aux devises de ses principaux partenaires commerciaux, les produits importés deviennent plus abordables sur le marché intérieur, augmentant ainsi la concurrence pour les producteurs. À l'opposé, lorsque le dollar canadien perd de la valeur, les produits intérieurs deviennent plus compétitifs sur le plan du prix sur le marché mondial, faisant augmenter la demande pour les exportations du secteur.

237. L'indice de taux de change effectif du dollar canadien devrait diminuer en 2015.

#### **Indice des prix à la consommation pour les aliments**

238. L'indice des prix à la consommation pour les aliments reflète le niveau général du prix des aliments dans l'économie.

Une augmentation stable et prévisible de cet indice fait augmenter le revenu des industries de service alimentaire en aval, qui augmente par conséquent le volume de leurs achats d'aliments auprès des agriculteurs et d'autres intermédiaires. Par conséquent, une augmentation stable de cet indice fait augmenter les revenus des agriculteurs, ce qui leur permet de produire davantage de cultures et les encourage à le faire, et ainsi d'acheter davantage d'engrais et de pesticides.

239. L'indice des prix à la consommation pour les aliments devrait augmenter en 2015.

#### **Rendement actuel et tendances du marché**

240. Le prix des engrais a commencé à se rétablir à la fin de 2014 et devrait augmenter de 4,3 % en 2015, pour atteindre 5,8 milliards de dollars. Au cours des cinq années jusqu'en 2015, on estime que les exportations d'engrais ont augmenté à un taux annuel moyen de 3,9 % pour atteindre 2,0 milliards de dollars, grâce à l'amélioration des conditions économiques mondiales. Les marges de profit devraient représenter 14,3 % des revenus en 2015, soit une hausse par rapport aux 13,9 % en 2010.<sup>9</sup>

241. Le secteur de la fabrication de pesticides a subi une baisse marginale du revenu au cours des cinq dernières années. En dépit de cette baisse marginale du revenu, les marges de profit ont augmenté considérablement. IBISWorld a estimé que le revenu du secteur a diminué à un taux de 0,3 % calculé sur une année, pour atteindre 1,1 milliard de dollars à la fin des cinq années terminées en 2014, et que la marge de profit moyenne du secteur s'établissait à 18,4 % en 2014, soit une augmentation par rapport aux 15,4 % de 2009.<sup>10</sup>

#### **Perspectives futures pour le sous-secteur**

242. Au cours des cinq années terminées en 2020, le revenu du secteur des engrais devrait augmenter à un taux annuel moyen de 3,3 %, pour atteindre 6,8 milliards de dollars. Les agriculteurs demanderont de plus en plus d'engrais, avec l'augmentation de la production de cultures. De plus, les exportations totales d'engrais devraient augmenter à un taux de 3,6 % calculé sur une année, pour atteindre 2,3 milliards de dollars sur la même période. Les profits du segment des engrais devraient augmenter légèrement, passant de 14,3 % en 2015 à 14,9 % en 2020.<sup>8</sup>

243. Les quatre prochaines années devraient apporter une plus grande prospérité aux fabricants de pesticides dans ce segment. Globalement, IBISWorld prévoit que le revenu du secteur augmentera à un taux de 5,9 % calculé sur une année, pour atteindre 1,5 milliard de dollars pendant les quatre années terminées en 2019. Les exportations devraient augmenter à un taux de 0,5 % calculé sur un an pour atteindre 94,3 millions de dollars, et les marges de profit devraient baisser légèrement pour atteindre 18,1 % des revenus d'ici à la fin de 2019, car le coût des marges de profit importées augmentera avec la chute du taux de change.<sup>9</sup>

#### **Analyse de l'existence de la désuétude économique**

244. Selon les renseignements fournis ci-dessus, le total des revenus et des exportations du segment des engrais devrait augmenter à un taux modéré au cours des cinq prochaines années, et les profits devraient également augmenter légèrement. Le segment des pesticides devrait observer une croissance continue des revenus et des ventes d'exportations au cours des cinq prochaines années, et les marges de profit devraient baisser à peine, en raison de l'augmentation du coût des matières brutes importées. Par conséquent, aucun facteur important n'indique la présence de désuétude économique dans le sous-secteur à la date du rapport.

#### **Approche de la quantification de la désuétude économique**

---

<sup>8</sup> Rapport publié par IBISWorld intitulé « Fertilizer Production in Canada – April 2015 ».

<sup>9</sup> Rapport publié par IBISWorld intitulé « Pesticide Production in Canada – November 2014 ».

245. Les entreprises de référence publiques considérées comme étant les plus appropriées pour cette analyse ont été sélectionnées en se basant sur les plus importantes entreprises de fabrication qui œuvrent actuellement dans les différents segments de ce secteur en Ontario ou au Canada, qui génèrent au moins 30 % de leur revenu dans ce sous-secteur, et dont les résultats financiers sont publiés.

246. Les entreprises suivantes ont été sélectionnées : CF Industries Holdings Inc.; Chemtura Corporation; Agrium Inc.; et Monsanto Company. Les entreprises de référence publiques sélectionnées sont collectivement appelées ci-après « entreprises de référence ».

#### **Quantification de la désuétude économique**

247. Une description de l'analyse effectuée pour quantifier la désuétude économique est présentée ci-dessous.

#### **Analyse du rendement du capital investi**

248. Les taux historiques de RCI des entreprises de référence pour la période de 2004 à 2013 ont été analysés afin de dériver des taux de référence historiques. Les taux de référence historiques étaient fondés sur le RCI médian réalisé pendant cette période, en postulant que ce taux de référence constituait la meilleure mesure d'un taux de rentabilité économique pour ce sous-secteur.

249. Les taux de référence historiques ont alors été comparés aux taux actuels de RCI pour 2014 afin de déterminer si les taux actuels correspondent aux taux de référence historiques.

250. Deux des quatre entreprises de référence ont constaté une baisse importante de leur taux de RCI en 2014 par rapport à leur taux de référence historique. Les autres entreprises de référence ont constaté une augmentation de leur taux de RCI en 2014 par rapport à leur taux de référence historique. Par conséquent, il existe un écart important dans le taux de désuétude économique indiquée fondée sur l'analyse des taux de RCI des entreprises de référence.

251. Le taux global de désuétude économique choisi était fondé sur la médiane de la plage des valeurs de désuétude économique indiquée pour les entreprises de référence. Le calcul du taux de désuétude économique indiquée fondé sur l'analyse du RCI est présenté dans l'**Annexe 5.1**.

#### **Analyse de la marge de profit brute (%)**

252. Les pourcentages historiques de marge de profit brute des entreprises de référence pour la période de 2004 à 2013 ont été analysés afin de dériver des taux de référence historiques. Les taux de référence historiques étaient fondés sur le pourcentage médian de marge de profit brute réalisé pendant cette période, en postulant que ce taux de référence constituait la meilleure mesure d'un taux de rentabilité économique pour ce sous-secteur.
253. Les taux de référence historiques ont alors été comparés aux pourcentages actuels de marge de profit brute pour 2014 afin de déterminer si les pourcentages actuels correspondent aux taux de référence historiques.
254. Deux des quatre entreprises de référence ont constaté une baisse de leur pourcentage de marge de profit brute en 2014 par rapport à leur taux de référence historique. Le déclin allait d'un taux nominal à un taux important. Les autres entreprises de référence ont constaté une augmentation de leur pourcentage de marge de profit brute en 2014 par rapport à leur taux de référence historique. Par conséquent, il existe un écart important dans le taux de désuétude économique indiquée fondée sur l'analyse du pourcentage de marge de profit brute des entreprises de référence.
255. Le taux global de désuétude économique choisi était fondé sur la médiane de la plage des valeurs de désuétude économique indiquée pour les entreprises de référence. Le calcul du taux de désuétude économique indiquée fondé sur l'analyse du pourcentage de marge de profit brute est présenté dans l'**Annexe 5.2**.

#### **Analyse du ratio de rotation des stocks**

256. Les RRS historiques des entreprises de référence pour la période de 2004 à 2013 ont été analysés afin de dériver des RRS de référence historiques. Les RRS de référence historique étaient fondés sur le RRS médian réalisé pendant cette période, en postulant que le RRS de référence constituait la meilleure mesure d'un taux de rentabilité économique pour le secteur.
257. Les RRS de référence historiques ont alors été comparés aux RRS actuels pour 2014 afin de déterminer si les RRS actuels correspondent aux RRS de référence historiques.
258. Deux des quatre entreprises de référence ont constaté une baisse modérée de leur taux de RRS en 2014 par rapport à leur RRS de référence historique. Les autres entreprises de référence ont constaté une augmentation de leur RRS en 2014 par rapport à leur RRS de référence historique. Par conséquent, il existait un écart important dans le taux de désuétude économique indiquée fondée sur l'analyse des RRS des entreprises de référence.

259. Le taux global de désuétude économique choisi était fondé sur la médiane de la plage des valeurs de désuétude économique indiquée pour les entreprises de référence. Le calcul du taux de désuétude économique indiquée fondé sur l'analyse du RRS est présenté dans l'**Annexe 5.3**

#### **Analyse du ratio de rotation de l'actif immobilisé**

260. Les RRAI historiques des entreprises de référence pour la période de 2004 à 2013 ont été analysés afin de dériver des RRAI de référence historiques. Les RRAI de référence historique étaient fondés sur le RRAI médian réalisé pendant cette période, en postulant que le RRS de référence constituait la meilleure mesure d'un taux de rentabilité économique pour le secteur.

261. Les RRAI de référence historiques ont alors été comparés aux RRAI actuels pour 2014 afin de déterminer si les RRAI actuels correspondent aux RRAI de référence historiques.

262. Trois des quatre entreprises de référence ont constaté une baisse de leur taux de RRAI en 2014 par rapport à leur RRAI de référence historique. Le déclin allait d'un taux nominal à un taux important. L'entreprise de référence restante a constaté une augmentation de son RRAI en 2014 par rapport à son RRAI de référence historique. Par conséquent, il existe un écart important dans les taux de désuétude économique indiquée fondée sur l'analyse du RRAI des entreprises de référence.

263. Le taux global de désuétude économique choisi était fondé sur la médiane de la plage des valeurs de désuétude économique indiquée pour les entreprises de référence. Le calcul du taux de désuétude économique indiquée fondé sur l'analyse du RRAI est présenté dans l'**Annexe 5.4**.

#### **Analyse du ratio cours/valeur comptable**

264. Le ratio CVC de l'indice S&P/TSX Industrials Sector vers la date du rapport a été comparé au ratio CVC médian des entreprises de référence vers la même date. Le ratio CVC médian des entreprises de référence, à 3,0, est considérablement inférieur à celui de l'indice S&P TSX Industrials Sector, à 3,6. Par conséquent, le marché considère que la valeur de l'actif net des entreprises de référence œuvrant dans ce secteur est inférieure d'environ 17 % à la valeur moyenne pondérée de l'actif net de tous les secteurs combinés, en se fondant sur la composition des entreprises faisant partie de l'indice S&P TSX Industrials Sector.

265. Il est important de noter que la mesure du ratio CVC n'est pas considérée comme un indicateur fiable de la désuétude économique, car il peut être affecté par d'autres variables n'ayant aucun lien avec la désuétude économique, notamment la structure en capital d'une entreprise, l'étendue de la couverture par les analystes et la politique en matière de dividendes. Toutefois, les résultats de l'analyse sont présentés dans l'**Annexe 5.5** à des fins d'information.

#### **Analyse du taux d'utilisation de la capacité industrielle**

266. Comme indiqué ci-dessus, aucune donnée sur les taux d'utilisation de la capacité industrielle des usines de fabrication œuvrant dans ce sous-secteur en Ontario ou au Canada n'était disponible. À la place, les taux d'utilisation de la capacité industrielle de l'ensemble du secteur de la fabrication de produits chimiques ont été analysés pour la période de 2004 à 2014 afin d'estimer si les niveaux de production actuels correspondent aux niveaux historiques.

267. Le taux actuel d'utilisation de la capacité industrielle pour le secteur de la fabrication de produits chimiques (SCIAN 325), selon le taux moyen d'utilisation de la capacité industrielle pour 2014, est légèrement supérieur au taux médian des dix dernières années.

268. Par conséquent, il semble que le taux de productivité actuel du secteur de la fabrication de produits chimiques correspond à ses niveaux historiques.

269. Comme indiqué ci-dessus, la désuétude économique peut être présente même lorsque le taux d'utilisation de la capacité d'un actif est à son maximum ou atteint la norme dans le secteur, car bien que l'actif puisse fonctionner à son taux d'utilisation normal ou maximal, le rendement généré par l'actif peut tout de même se situer sous le niveau économique.

270. Les résultats de l'analyse des taux d'utilisation de la capacité industrielle pour le secteur de la fabrication de produits chimiques n'ont pas été pris en considération dans la détermination du taux de désuétude économique présent dans ce secteur, en raison de l'indisponibilité de données au niveau du secteur et des limitations susmentionnées de l'analyse; toutefois, les calculs ont été présentés dans l'**Annexe 3.6** à des fins d'information.

#### **Conclusion**

271. Selon la portée de l'examen, de la recherche et de l'analyse effectués, et sous réserve des restrictions énoncées dans les présentes, **le taux de désuétude économique présente dans le secteur de la fabrication de pesticides, d'engrais et d'autres produits chimiques pour**

**l'agriculture en Ontario est estimée à 0,0 % au 1er janvier 2016.** Le calcul du taux estimé de désuétude économique est présenté en détail ci-dessous (**voir l'Annexe 5**) :

<b>FABRICATION DE PESTICIDES, D'ENGRAIS ET D'AUTRES PRODUITS CHIMIQUES POUR L'AGRICULTURE</b>			
Entreprise de référence Analyse du ratio	indiquée DE	accordée Pondération n	pondérée Moyenne
rendement du capital investi	13,2%	0	0,0%
Marge de profit brute (%)	2,7%	0	0,0%
Ratio de rotation des stocks	4,2%	0	0,0%
Ratio de rotation de l'actif immobilisé	17,9%	0	0,0%
ratio cours/valeur comptable	16,7%	0	0,0%
Utilisation de la capacité industrielle	0,0%	0	0,0%
		6	0,0%
	diviser par la pondération totale accordée		0
<b>Taux estimé de DE au 1er janvier 2016</b>			<b>0,0%</b>

272. En déterminant le taux de désuétude économique, les résultats des analyses des rapports de rentabilité et d'efficacité des entreprises de référence ne sont pas considérés comme reflétant avec exactitude la situation économique actuelle et les perspectives futures de ce secteur en fonction des preuves qualitatives examinées et compte tenu du fait que seul un nombre limité d'entreprises de référence comparables œuvrant dans ce secteur en Ontario ou au Canada étaient disponibles pour l'analyse quantitative dans le cadre du présent examen. Par conséquent, une pondération de zéro a été accordée à la désuétude économique indiquée par les analyses du RCI, de la marge de profit brute (%), du RRS et du RRAI.

273. Une pondération de zéro a été accordée à l'analyse du CVC, compte tenu du fait qu'il ne s'agit pas d'une mesure fiable de la désuétude économique, car elle peut être affectée par des variables n'ayant aucun lien avec un changement du rendement économique sur un investissement. Par conséquent, cette analyse n'est présentée qu'à des fins d'information.



274. Une pondération de zéro a également été accordée à l'analyse de l'utilisation de la capacité industrielle, en raison de l'indisponibilité de taux spécifiques au secteur et des limitations relatives à l'analyse décrites ci-dessus. Par conséquent, cette analyse n'est présentée qu'à des fins d'information.

## **SECTEUR DE LA FABRICATION D'AUTRES PRODUITS DU PLASTIQUE AU CANADA ET EN ONTARIO**

### **Contexte**

275. Les établissements qui œuvrent dans le secteur des autres produits du plastique fabriquent une vaste gamme de produits du plastique, y compris des articles ménagers, des matériaux de construction, des pièces pour véhicules motorisés, des revêtements de sol résistants et des pièces pour électroménagers.

276. Le secteur dépend de plusieurs industries clés pour l'achat de ses produits, y compris les constructeurs d'automobiles, qui représentent 23,7 % des revenus, et le secteur de la construction, qui représente 26,0 % des revenus du secteur.

### **Influences des marchés extérieurs clés sur le sous-secteur**

277. Les influences extérieures clés qui affectent la croissance des revenus et la rentabilité du secteur sont identifiées et font l'objet d'une discussion ci-dessous.

### **Demande de la part des constructeurs d'automobiles**

278. Le secteur de la construction d'automobiles représente l'un des marchés les plus importants pour les fabricants de produits du plastique. Ce marché utilise les pièces et les composants en plastique pour l'intérieur et l'extérieur des véhicules motorisés, ainsi que dans certains composants des moteurs. La demande provenant des constructeurs d'automobiles devrait augmenter en 2015, ce qui représente une occasion potentielle pour le secteur.

### **Demande de la part du secteur de la construction**

279. Le niveau d'activité dans le secteur de la construction affecte la demande pour les produits du secteur, qui sont utilisés comme matériaux de construction à des fins résidentielles et commerciales. Avec la reprise de l'économie, IBISWorld prévoit une augmentation des activités de construction, particulièrement avec les rénovations d'entreprises : de nombreuses entreprises commenceront à transformer leurs bâtiments en utilisant des matériaux écoénergétiques.

280. La demande provenant du secteur de la construction devrait diminuer en 2015, ce qui représente une menace potentielle pour le secteur.

### **Prix mondial du pétrole brut**

281. Le prix mondial du pétrole brut affecte directement le prix des produits du plastique utilisés comme intrants par les exploitants du secteur dans leurs procédés de fabrication. Lorsque les prix du pétrole augmentent, le prix des plastiques utilisés comme intrants augmente également; lorsqu'ils baissent, la fabrication de produits du plastique devient plus économique. Le prix mondial du pétrole brut devrait baisser en 2015.

#### **Indice de taux de change effectif du dollar canadien**

282. L'indice de taux de change effectif du dollar canadien (indice TCEC) compare le dollar canadien aux devises des principaux partenaires commerciaux du Canada. Les six devises composant l'indice comprennent le dollar américain, l'euro, le yen japonais, le yuan chinois et le peso mexicain.

283. Lorsque l'indice TCEC diminue, le dollar canadien perd de la valeur et les produits nationaux deviennent relativement moins coûteux pour les acheteurs étrangers, ce qui augmente typiquement la demande pour les exportations de produits fabriqués au pays. À l'opposé, lorsque l'indice TCEC augmente, cette tendance fait en sorte que les produits fabriqués au pays sont relativement plus coûteux pour les consommateurs internationaux, ce qui réduit la demande mondiale pour les exportations canadiennes. Cela a des répercussions importantes sur ce secteur, car les importations déplacent une part importante de la demande nationale et les exportations génèrent une part importante du revenu.

284. L'indice de taux de change effectif du dollar canadien devrait diminuer en 2015.

#### **Demande de la part des détaillants en matériaux et en fournitures de construction**

285. Les détaillants en matériaux et en fournitures de construction approvisionnent les industries de la construction en boulons, en écrous et en rivets en plastique, ainsi qu'en d'autres fournitures de construction en plastique. L'accroissement du niveau des activités de construction appuie la demande pour ces produits. Le marché du logement devrait grandir en 2015, entraînant une demande croissante pour les produits du plastique de la part de détaillants en matériaux et en fournitures de construction pendant l'année.

#### **Rendement actuel du secteur et tendances du marché**

286. IBISWorld estime que le revenu du secteur a augmenté à un taux de 1,8 % calculé sur une année, pour atteindre 11,7 milliards de dollars à la fin des cinq années terminées en 2015. Le secteur s'est stabilisé, avec la reprise progressive de la demande après le choc du ralentissement économique. Le revenu devrait augmenter de 0,8 % en 2015. On estime

que les ventes d'exportations pour ce secteur ont augmenté en moyenne de 0,2 % par an sur la même période. Les profits devraient représenter 4,5 % du revenu du secteur en 2015, ce qui représente une amélioration importante par rapport aux creux observés pendant la récession.<sup>10</sup>

### **Perspectives futures pour le secteur**

287. L'amélioration des conditions économiques devrait stimuler une croissance modeste du revenu du secteur, à un taux de 0,3 % calculé sur une année, pour atteindre 11,9 milliards de dollars au cours des cinq prochaines années. IBISWorld prévoit sur le revenu du secteur des constructeurs d'automobiles augmenter à un taux annuel moyen de 1,9 % au cours des cinq prochaines années terminées en 2020, ce qui mènera à des occasions de croissance pour les fabricants de pièces et de composants en plastique utilisés dans les véhicules. Le revenu disponible par tête devrait également augmenter à un taux de 1,4 % calculé sur un an, ce qui influencera les dépenses de consommation pour les articles qui utilisent des produits du plastique, y compris le mobilier et les produits électroniques, et les développeurs et les particuliers seront plus susceptibles d'investir, de lancer de nouveaux projets de construction et d'effectuer des réparations.<sup>11</sup>

288. Avec l'amélioration des conditions économiques, les fabricants de ce secteur devraient observer une augmentation de leur rentabilité. IBISWorld prévoit que les fabricants couvriront les coûts des intrants en augmentant les prix de vente, en minimisant les coûts de fabrication et en effectuant des consolidations afin d'obtenir des volumes de production plus élevés, ce qui leur permettra de maintenir leurs marges de profit.

### **Analyse de l'existence de la désuétude économique**

289. Selon les renseignements fournis ci-dessus, le total des revenus devrait continuer à connaître une croissance régulière. Les profits devraient également rester stables. Par conséquent, aucun facteur important n'indique la présence de désuétude économique dans le sous-secteur à la date du rapport.

### **Approche de la quantification de la désuétude économique**

290. Aucune entreprise de référence n'a été identifiée comme œuvrant dans ce secteur en Ontario ou au Canada pour la partie d'analyse quantitative du présent rapport. Par conséquent, les preuves découlant de l'analyse qualitative présentée ci-dessus constituent l'unique élément permettant d'arriver à un taux estimé de désuétude économique pour ce

---

<sup>10</sup> Rapport publié par IBISWorld intitulé « Plastic Products Miscellaneous Manufacturing in Canada – March 2015 ».

<sup>11</sup> Rapport publié par IBISWorld intitulé « Plastic Products Miscellaneous Manufacturing in Canada – March 2015 ».

secteur. Selon les preuves qualitatives présentées ci-dessus, aucun facteur important n'indique la présence de désuétude économique dans le sous-secteur à la date du rapport.

### **Analyse du taux d'utilisation de la capacité industrielle**

291. Le taux actuel d'utilisation de la capacité industrielle pour le secteur de la fabrication de produits du plastique (SCIAN 3261), selon le taux moyen d'utilisation de la capacité industrielle pour 2014, est considérablement supérieur au taux médian des dix dernières années.
292. Par conséquent, il semble que le taux de productivité actuel du secteur de la fabrication de produits du plastique est considérablement supérieur à ses niveaux historiques. Par conséquent, le taux de désuétude économique indiquée fondé sur le taux d'utilisation de la capacité industrielle est 0,0 %.
293. Comme indiqué ci-dessus, la désuétude économique peut être présente même lorsque le taux d'utilisation de la capacité d'un actif est à son maximum ou atteint la norme dans le secteur, car bien que l'actif puisse fonctionner à son taux d'utilisation normal ou maximal, le rendement généré par l'actif peut tout de même se situer sous le niveau économique.
294. L'analyse des taux d'utilisation de la capacité industrielle du secteur de la fabrication de produits du plastique est présentée dans l'**Annexe 6.1** pour appuyer davantage la conclusion concernant le taux de désuétude économique présent dans ce secteur, malgré ses limitations susmentionnées.

### **Conclusion**

295. Selon la portée de l'examen, de la recherche et de l'analyse effectués, et sous réserve des restrictions énoncées dans les présentes, **le taux de désuétude économique présente dans le secteur de la fabrication de produits du plastique en Ontario est estimée à 0,0 % au 1er janvier 2016 (voir l'Annexe 6).**

### **HYPOTHÈSES ET RESTRICTIONS**

296. Les résultats financiers et d'exploitation des entreprises de référence, obtenus de la base de données de Thompson Reuters Eikon (« Reuters »), sont présentés fidèlement et sont exempts d'erreurs importantes. Si les résultats financiers et d'exploitation des entreprises de référence, obtenus de la base de données de Thompson Reuters Eikon (« Reuters »), contiennent des erreurs importantes, celles-ci pourraient avoir un effet important sur les conclusions tirées dans les présentes.

297. Les renseignements contenus dans les rapports d'IBISWorld, y compris les résultats financiers agrégés, les statistiques et les perspectives des secteurs au Canada, sont exacts et raisonnables, et ils reflètent les meilleurs renseignements disponibles à la date du rapport.

298. Il n'y aura aucun changement important des résultats financiers et d'exploitation des entreprises de référence entre l'exercice financier 2014 et la date effective. Si un changement important des résultats financiers et d'exploitation des entreprises de référence devait se produire pendant cette période, il pourrait entraîner une différence importante dans les conclusions tirées dans les présentes à la date effective.

299. Il n'y aura aucun changement important des conditions de marché ou les conditions économiques canadiennes et mondiales entre la date du rapport et la date effective. Si un changement important des conditions de marché ou des conditions économiques canadiennes et mondiales devait se produire entre la date du rapport et la date effective, il pourrait entraîner une différence importante dans les conclusions tirées dans les présentes à la date effective.

300. Le présent rapport n'est pas conçu pour une diffusion ou une publication générale; il ne doit pas être reproduit ni utilisé à des fins autres que celles énoncées ci-dessus, sans consentement préalable écrit dans chaque cas spécifique. Aucune responsabilité ni obligation n'est assumée en cas de pertes découlant de la circulation, la publication, la reproduction ou l'utilisation du présent rapport de façon contraire aux dispositions du présent paragraphe.

\* \* \* \* \*

Veuillez agréer l'expression de mes sentiments distingués.

## Deborah Sprenger

Deborah Sprenger, CPA, CGA, CBV

Annexe 1

**SOCIÉTÉ D'ÉVALUATION FONCIÈRE DES MUNICIPALITÉS  
ANALYSE DE LA DÉSUÉTUDE ÉCONOMIQUE DANS  
LES SECTEURS DE LA FABRICATION D'HUILES DE LUBRIFICATION,  
DE PRODUITS CHIMIQUES ET  
D'AUTRES PRODUITS DU PLASTIQUE EN ONTARIO  
RÉSUMÉ DES ANALYSES DES RATIOS DES ENTREPRISES DE  
RÉFÉRENCE**

---

<b><u>Secteurs manufacturiers en Ontario</u></b>		<b><u>Estimé Taux de DE</u></b>
Fabrication d'huiles de lubrification	Annexe 2	4,0%
Fabrication de produits chimiques:		
Produits chimiques de base	Annexe 3	0,0%
Résine, caoutchouc synthétique et fibres synthétiques	Annexe 4	3 %
Pesticides, engrais et autres produits chimiques pour l'agriculture	Annexe 5	0,0%
Fabrication d'autres produits du plastique	Annexe 6	0,0%

---

## Annexe 2

# SOCIÉTÉ D'ÉVALUATION FONCIÈRE DES MUNICIPALITÉS ANALYSE DE LA DÉSUÉTUDE ÉCONOMIQUE FABRICATION D'HUILES DE LUBRIFICATION RÉSUMÉ DES ANALYSES DES RATIOS DES ENTREPRISES DE RÉFÉRENCE

Analyses des ratios des entreprises de référence		DE indiquée	Pondération accordée (Note 1)	Moyenne pondérée
rendement du capital investi	Annexe 2.1	55,4%	0	0,0%
Marge de profit brute (%)	Annexe 2.2	3,7%	1	3,7%
Ratio de rotation des stocks	Annexe 2.3	29,7%	0	0,0%
Ratio de rotation de l'actif immobilisé	Annexe 2.4	32,7%	0	0,0%
ratio cours/valeur comptable	Annexe 2.5	55,6%	0	0,0%
Utilisation de la capacité industrielle	Annexe 2.6	0,9%	0	0,0%
			1	3,7%
<i>Plage des indicateurs de la DE – 0 % à 55%</i>		<i>diviser par la pondération totale accordée</i>		1
<b>Taux estimé de DE au 1er janvier (arrondi) (Note 1)</b>				<b>4,0%</b>

Remarque :

- (1) En déterminant le taux de désuétude économique, la seule pondération a été accordée à la désuétude économique indiquée par l'analyse de la marge de profit brute (%), compte tenu du fait qu'elle représente le mieux la situation économique actuelle et les perspectives futures du secteur, compte tenu de la nature de celui-ci. Aucune pondération n'a été accordée aux analyses du RCI, du RRS et du RRAI, car la désuétude économique indiquée par ces analyses n'est pas considérée comme reflétant avec exactitude la situation économique actuelle et les perspectives futures de ce secteur en fonction des preuves qualitatives examinées et compte tenu du fait que seul un nombre limité d'entreprises de référence publiques comparables identifiées comme œuvrant dans ce secteur en Ontario ou au Canada étaient disponibles pour l'analyse quantitative dans le cadre du présent examen. De plus, toutes les entreprises de référence tirent une proportion importante de leur revenu d'autres secteurs, dont certains se sont avérés très instables au cours des cinq dernières années, ce qui pourrait biaiser les résultats des analyses.

Une pondération de zéro a été accordée à l'analyse du CVC, compte tenu du fait qu'il ne s'agit pas d'une mesure fiable de la désuétude économique, car elle peut être affectée par des variables n'ayant aucun lien avec un changement du rendement économique sur un investissement. Par conséquent, cette analyse n'est présentée qu'à des fins d'information.

**À ÊTRE LU CONJOINTEMENT AVEC LE RAPPORT D'ANALYSE DE LA DÉSUÉTUDE  
ÉCONOMIQUE DATÉ DU 29 JUIN 2015**



Une pondération de zéro a également été accordée à l'analyse de l'utilisation de la capacité industrielle, en raison de l'indisponibilité des taux spécifiques au secteur et des limitations relatives à l'analyse décrites dans la partie narrative du rapport.

Annexe 2.1

**SOCIÉTÉ D'ÉVALUATION FONCIÈRE DES MUNICIPALITÉS**  
**ANALYSE DE LA DÉSUÉTUDE ÉCONOMIQUE**  
**FABRICATION D'HUILES DE LUBRIFICATION**  
**ANALYSE DU RENDEMENT DU CAPITAL INVESTI**

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2004 à 2013				2014	indiquée DE
											Max.	Min.	Moyenn e	Médian e		
	(Note 1)	(Note 1)	(Note 1)	(Note 1)	(Note 1)	(Note 1)	(Note 1)	(Note 1)	(Note 1)	(Note 1)	(Note 2)	(Note 2)	(Note 2)	(Note 2)	(Note 1)	(Note 3,4)
														(A)	(B)	(A-B/A)
1 Suncor Energy Inc.	10,8%	9,8%	19,9%	15,7%	8,3%	2,7%	4,4%	7,1%	4,2%	5,8%	19,9%	2,7%	8,9%	7,7%	3,9%	49,4%
2 Royal Dutch Shell PLC	16,3%	20,9%	19,0%	19,8%	15,2%	6,7%	9,6%	13,7%	11,1%	6,4%	20,9%	6,4%	13,9%	14,5%	5,6%	61,4%
3 Ashland Inc.	5,5%	35,7%	3,7%	4,4%	3,9%	-3,8%	1,1%	0,6%	0,1%	5,3%	35,7%	-3,8%	5,7%	3,8%	0,7%	81,6%
4 Exxon Mobil Corp.	18,0%	23,6%	24,3%	24,1%	26,5%	11,2%	15,3%	17,5%	18,7%	12,6%	26,5%	11,2%	19,2%	18,4%	12,3%	33,2%
<b>Moyenn e</b>											25,8%	4,1%	11,9%	11,1%	5,6%	56,4%
<b>Médiane</b>											23,7%	4,6%	11,4%	11,1%	4,8%	55,4%

Notes :

- (1) Source : base de données de Thomson Reuters Eikon.
- (2) Les valeurs min., max., moyenne et médiane sont fondées sur les taux historiques de l'entreprise de référence de 2004 à 2013.
- (3) La désuétude économique indiquée pour l'entreprise de référence a été mesurée en calculant la différence entre le rendement du capital investi (« RCI ») historique de référence (selon le taux médian entre 2004 et 2013) et le RCI actuel fondé sur 2014, comme suit :  $((\text{RCI médian} - \text{RCI actuel}) / \text{RCI médian})$ . Si le RCI actuel était supérieur à la valeur de référence, une différence de 0,0 % a été calculée comme désuétude économique indiquée.
- (4) Le taux global de désuétude économique choisi était fondé sur la médiane de la plage des valeurs de désuétude économique indiquée pour les entreprises de référence.

Annexe 2.2

**SOCIÉTÉ D'ÉVALUATION FONCIÈRE DES MUNICIPALITÉS**  
**ANALYSE DE LA DÉSUÉTUDE ÉCONOMIQUE**  
**FABRICATION D'HUILES DE LUBRIFICATION**  
**ANALYSE DE LA MARGE DE PROFIT BRUTE**

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2004 à 2013				2014	indiquée DE
											Max.	Min.	Moyenn e	Médiane (A)		
	(Note 1)	(Note 1)	(Note 1)	(Note 1)	(Note 1)	(Note 1)	(Note 1)	(Note 1)	(Note 1)	(Note 1)	(Note 2)	(Note 2)	(Note 2)	(Note 2)	(Note 1) (B)	(Note 3,4) (A-B/A)
1 Suncor Energy Inc.	60,3%	51,9%	51,3%	36,0%	-10,7%	12,2%	53,7%	53,8%	55,3%	56,3%	60,3%	-10,7%	42,0%	52,8%	56,3%	0,0%
2 Royal Dutch Shell PLC	16,2%	17,6%	17,5%	19,8%	16,0%	17,9%	16,4%	15,6%	15,2%	15,4%	19,8%	15,2%	16,8%	16,3%	15,1%	7,4%
3 Ashland Inc.	18,3%	17,6%	16,6%	17,2%	15,8%	26,2%	28,2%	24,8%	25,6%	29,3%	29,3%	15,8%	22,0%	21,6%	24,8%	0,0%
4 Exxon Mobil Corp.	34,9%	32,4%	33,7%	32,6%	30,0%	29,8%	29,1%	27,1%	25,9%	25,1%	34,9%	25,1%	30,1%	29,9%	24,8%	17,1%
<b>Moyenn</b>											36,1%	11,4%	27,7%	30,2%	30,3%	6,1%
<b>Médiane</b>											32,1%	15,5%	26,1%	25,8%	24,8%	3,7%

Notes :

(1) Source : base de données de Thomson Reuters Eikon.

(2) Les valeurs min., max., moyenne et médiane sont fondées sur les taux historiques de l'entreprise de référence de 2004 à 2013.

(3) La désuétude économique indiquée pour l'entreprise de référence a été mesurée en calculant la différence entre la marge de profit (%) historique de référence (selon le taux médian entre 2004 et 2013) et la marge brute actuelle (%) fondée sur 2014, comme suit : ((% de MB médiane - % de MB actuelle) / % de MB médiane). Si le % de MB actuelle était supérieure à la valeur de référence, une différence de 0,0 % a été calculée comme désuétude économique indiquée.

(4) Le taux global de désuétude économique choisi était fondé sur la médiane de la plage des valeurs de désuétude économique indiquée pour les entreprises de référence.

Annexe 2.3

**SOCIÉTÉ D'ÉVALUATION FONCIÈRE DES MUNICIPALITÉS**  
**ANALYSE DE LA DÉSUÉTUDE ÉCONOMIQUE**  
**FABRICATION D'HUILES DE LUBRIFICATION**  
**ANALYSE DU RATIO DE ROTATION DES STOCKS**

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2004 à 2013				2014	indiquée DE
											Max.	Min.	Moye	Médian		
	(Note 1)	(Note 1)	(Note 1)	(Note 1)	(Note 1)	(Note 1)	(Note 1)	(Note 1)	(Note 1)	(Note 1)	(Note 2)	(Note 2)	(Note 2)	(Note 2)	(Note 1)	(Note 3,4)
													(A)	(B)	(A-B/A)	
1 Suncor Energy Inc.	8,3	10,5	12,5	11,6	19,7	7,7	4,9	4,8	4,3	4,5	19,7	4,3	8,9	8,0	4,7	41,3%
2 Royal Dutch Shell PLC	15,9	14,4	12,2	10,4	15,2	9,8	10,8	13,6	13,3	12,6	15,9	9,8	12,8	13,0	14,4	0,0%
3 Ashland Inc.	10,5	12,4	12,4	11,3	13,0	7,7	8,5	7,1	5,0	4,9	13,0	4,9	9,3	9,5	6,0	36,8%
4 Exxon Mobil Corp.	20,6	25,8	24,2	24,1	28,3	18,3	21,4	24,3	22,6	20,6	28,3	18,3	23,0	23,4	18,1	22,6%
<b>Moyenne</b>											19,2	9,3	13,5	13,5	10,8	25,2%
<b>Médiane</b>											17,8	7,4	11,1	11,3	10,2	29,7%

Notes :

(1) Source : base de données de Thomson Reuters Eikon.

(2) Les valeurs min., max., moyenne et médiane sont fondées sur les taux historiques de l'entreprise de référence de 2004 à 2013.

(3) La désuétude économique indiquée pour l'entreprise de référence a été mesurée en calculant la différence entre le ratio de rotation des stocks (« RRS ») historique de référence (selon le taux médian entre 2004 et 2013) et le RRS actuel fondé sur 2014, comme suit :  $((\text{RRS médian} - \text{RRS actuel}) / \text{RRS médian})$ . Si le RRS actuel était supérieur à la valeur de référence, une différence de 0,0 % a été calculée comme désuétude économique indiquée.

(4) Le taux global de désuétude économique choisi était fondé sur la médiane de la plage des valeurs de désuétude économique indiquée pour les entreprises de référence.

Annexe 2.4

**SOCIÉTÉ D'ÉVALUATION FONCIÈRE DES MUNICIPALITÉS**  
**ANALYSE DE LA DÉSUÉTUDE ÉCONOMIQUE**  
**FABRICATION D'HUILES DE LUBRIFICATION**  
**ANALYSE DU RATIO DE ROTATION DE L'ACTIF IMMOBILISÉ**

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2004 à 2013				2014	indiquée DE
											Max.	Min.	Moye	Médian		
	(Note 1)	(Note 1)	(Note 1)	(Note 1)	(Note 1)	(Note 1)	(Note 1)	(Note 1)	(Note 1)	(Note 1)	(Note 2)	(Note 2)	(Note 2)	(Note 2)	(Note 1)	(Note 3,4)
													(A)	(B)	(A-B/A)	
1 Suncor Energy Inc.	0,9	0,9	1,0	0,8	0,7	0,4	0,6	0,7	0,7	0,7	1,0	0,4	0,7	0,7	0,7	0,0%
2 Royal Dutch Shell PLC	3,0	3,5	3,4	3,5	4,3	2,3	2,7	3,2	2,9	2,5	4,3	2,3	3,1	3,1	2,2	29,0%
3 Ashland Inc.	4,7	6,6	8,1	8,1	8,1	3,3	2,9	2,7	2,3	2,3	8,1	2,3	4,9	4,0	2,5	37,5%
4 Exxon Mobil Corp.	2,7	3,3	3,3	3,3	3,8	2,3	2,2	2,3	2,0	1,8	3,8	1,8	2,7	2,5	1,6	36,4%
<b>Moyenne</b>											4,3	1,7	2,9	2,6	1,7	25,7%
<b>Médiane</b>											4,1	2,1	2,9	2,8	1,9	32,7%

Notes :

(1) Source : base de données de Thomson Reuters Eikon.

(2) Les valeurs min., max., moyenne et médiane sont fondées sur les taux historiques de l'entreprise de référence de 2004 à 2013.

(3) La désuétude économique indiquée pour l'entreprise de référence a été mesurée en calculant la différence entre le ratio de rotation de l'actif immobilisé (« RRAI ») historique de référence (selon le taux médian entre 2004 et 2013) et le RRAI actuel fondé sur 2014, comme suit :  $((\text{RRAI médian} - \text{RRAI actuel}) / \text{RRAI médian})$ . Si le RRAI actuel était supérieur à la valeur de référence, une différence de 0,0 % a été calculée comme désuétude économique indiquée.

(4) Le taux global de désuétude économique choisi était fondé sur la médiane de la plage des valeurs de désuétude économique indiquée pour les entreprises de référence.

## Annexe 2.5

# SOCIÉTÉ D'ÉVALUATION FONCIÈRE DES MUNICIPALITÉS ANALYSE DE LA DÉSUÉTUDE ÉCONOMIQUE FABRICATION D'HUILES DE LUBRIFICATION ANALYSE DU RATIO COURS/VALEUR COMPTABLE

### Ratio cours/valeur comptable au 25 juin 2015 (Note 1)

1	Suncor Energy Inc.	1,2
2	Royal Dutch Shell PLC	1,1
3	Ashland Inc.	2,4
4	Exxon Mobil Corp.	2,0

Maximu m	2,4 1,1
Minimum	1,7
Médiane	1,6
Indice S&P / TSX Industrials Sector au 25 juin 2015 (Note 1)	3,6
<b>DE indiquée (Note 2)</b>	<b>55,6%</b>

Notes :

(1) Source : base de données de Thomson Reuters Eikon.

(2) La désuétude économique indiquée a été calculée en mesurant la différence entre les ratios cours/valeur comptable des entreprises de référence et le ratio cours/valeur comptable moyen pondéré de l'indice S&P/TSX Industrials Sector.

Annexe 2.6

**SOCIÉTÉ D'ÉVALUATION FONCIÈRE DES MUNICIPALITÉS**  
**ANALYSE DE LA DÉSUÉTUDE ÉCONOMIQUE**  
**FABRICATION DE PRODUITS DU PÉTROLE ET DU CHARBON (SCIAN 324)**  
**TAUX D'UTILISATION DE LA CAPACITÉ INDUSTRIELLE**

	<b>2004</b>	<b>2005</b>	<b>2006</b>	<b>2007</b>	<b>2008</b>	<b>2009</b>	<b>2010</b>	<b>2011</b>	<b>2012</b>	<b>2013</b>	<b>2014</b>
	(Note 1)	(Note 1)	(Note 1)	(Note 1)	(Note 1)	(Note 1)	(Note 1)	(Note 1)	(Note 1)	(Note 1)	(Note 1)
Produits du pétrole et du charbon	93,9	88,3	83,2	82,5	75,0	77,9	83,8	79,5	79,4	79,0	80,3

Maximum – 2004 à 2013	93,9
Minimum – 2004 à 2013	75,0
Médiane – 2004 à 2013	81,0
Moyenne sur cinq ans – 2009 à 2013	79,9
Moyenne sur dix ans – 2004 à 2013	82,3
2014	80,3
<b>DE indiquée (Note 2)</b>	<b><u>0,9%</u></b>

Notes :

(1) Source : Statistique Canada – tableau CANSIM 028-0002

(2) La désuétude économique indiquée a été mesurée en calculant la différence entre le taux médian d'utilisation de la capacité entre 2004 et 2013 et le taux actuel fondé sur le taux moyen d'utilisation de la capacité pour 2014.

### Annexe 3

## SOCIÉTÉ D'ÉVALUATION FONCIÈRE DES MUNICIPALITÉS ANALYSE DE LA DÉSUÉTUDE ÉCONOMIQUE FABRICATION DE PRODUITS CHIMIQUES DE BASE RÉSUMÉ DES ANALYSES DES RATIOS DES ENTREPRISES DE RÉFÉRENCE

<u>Analyses des ratios des entreprises de référence</u>		DE indiqué	Pondération (Note 1)	Moyenne pondérée
rendement du capital investi	Annexe 3.1	0,0%	2	0,0%
Marge de profit brute (%)	Annexe 3.2	0,0%	2	0,0%
Ratio de rotation des stocks	Annexe 3.3	4,5%	1	4,5%
Ratio de rotation de l'actif	Annexe 3.4	5,8%	1	5,8%
ratio cours/valeur comptable	Annexe 3.5	22,2%	0	0,0%
Utilisation de la capacité	Annexe 3.6	0,0%	0	0,0%
			6	10,3%
	<i>Plage des indicateurs de la DE – 0 % à 22%</i>		<i>diviser par la pondération totale accordée</i>	6
	Taux calculé de DE (arrondi)			2,0%
	<b>Taux estimé de DE au 1er janvier 2016 (arrondi) (Note 1)</b>			<b>0,0%</b>

#### Note

(1) En déterminant le taux de désuétude économique, la pondération la plus élevée a été accordée à la désuétude économique indiquée par les analyses du RCI et de la marge de profit brute (%), compte tenu du fait que ces analyses représentent le mieux le rendement financier/économique, car ils mesurent directement les changements de la rentabilité et du rendement global sur l'actif total.

Une pondération moins élevée a été accordée à la désuétude économique indiquée par les analyses du RRS et du RRAI, car bien que ces analyses reflètent les changements de l'ampleur du produit des ventes généré par rapport aux stocks et aux investissements en immobilisations corporelles, elles ne mesurent pas directement les changements de la rentabilité ou du rendement global des investissements.

Une pondération de zéro a été accordée à l'analyse du CVC, compte tenu du fait qu'il ne s'agit pas d'une mesure fiable de la désuétude économique, car elle peut être affectée par des variables n'ayant aucun lien avec un changement du rendement économique sur un investissement.

Une pondération de zéro a également été accordée à l'analyse de l'utilisation de la capacité industrielle, en raison de l'indisponibilité des taux spécifiques au secteur et des limitations relatives à l'analyse décrites dans la partie narrative du rapport.



Annexe 3.1

**SOCIÉTÉ D'ÉVALUATION FONCIÈRE DES MUNICIPALITÉS**  
**ANALYSE DE LA DÉSUÉTUDE ÉCONOMIQUE**  
**FABRICATION DE PRODUITS CHIMIQUES DE BASE**  
**ANALYSE DU RENDEMENT DU CAPITAL INVESTI**

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2004 à 2013			indiquée		
											Max.	Min.	Moyenne	2014	DE	
	(Note 1)	(Note 1)	(Note 1)	(Note 1)	(Note 1)	(Note 1)	(Note 1)	(Note 1)	(Note 1)	(Note 1)	(Note 2)	(Note 2)	(Note 2)	(Note 2)	(Note 1)	(Note 3,4)
													(A)	(B)	(A-B/A)	
1 Dow Chemical Co.	8,7%	13,2%	11,0%	8,4%	1,8%	1,3%	4,3%	5,1%	2,0%	8,5%	13,2%	1,3%	6,4%	6,8%	6,8%	0,0%
2 Cabot Corp.	6,4%	-2,5%	4,6%	6,5%	4,7%	-3,7%	6,3%	8,6%	6,7%	4,5%	8,6%	-3,7%	4,2%	5,5%	6,6%	0,0%
3 Cytex Industries Inc.	7,6%	2,4%	6,1%	6,3%	-6,3%	-0,3%	2,2%	1,9%	2,5%	6,3%	7,6%	-6,3%	2,9%	2,5%	6,1%	0,0%
4 Methanex Corp.	13,5%	9,5%	24,5%	16,9%	7,1%	0,0%	3,6%	8,7%	-1,3%	12,7%	24,5%	-1,3%	9,5%	9,1%	14,9%	0,0%
<b>Moyenn</b>											13,5%	-2,5%	5,8%	6,0%	8,6%	0,0%
<b>Médian</b>											10,9%	-2,5%	5,3%	6,2%	6,7%	0,0%

Notes :

(1) Source : base de données de Thomson Reuters Eikon.

(2) Les valeurs min., max., moyenne et médiane sont fondées sur les taux historiques des entreprises de référence de 2004 à 2013.

(3) La désuétude économique indiquée pour chacune des entreprises de référence a été mesurée en calculant la différence entre le rendement du capital investi (« RCI ») historique de référence (selon le taux médian entre 2004 et 2013) et le RCI actuel fondé sur 2014, comme suit :  $((\text{RCI médian} - \text{RCI actuel}) / \text{RCI médian})$ . Si le RCI actuel était supérieur à la valeur de référence, une différence de 0,0 % a été calculée comme désuétude économique indiquée.

(4) Le taux global de désuétude économique choisi était fondé sur la médiane de la plage des valeurs de désuétude économique indiquée pour les entreprises de référence.

Annexe 3.2

**SOCIÉTÉ D'ÉVALUATION FONCIÈRE DES MUNICIPALITÉS**  
**ANALYSE DE LA DÉSUÉTUDE ÉCONOMIQUE**  
**FABRICATION DE PRODUITS CHIMIQUES DE BASE**  
**ANALYSE DE LA MARGE DE PROFIT BRUTE**

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2004 à 2013				2014	indiquée DE
											Max.	Min.	Moyen	Médian		
	(Note 1)	(Note 1)	(Note 1)	(Note 1)	(Note 1)	(Note 1)	(Note 1)	(Note 1)	(Note 1)	(Note 1)	(Note 2)	(Note 2)	(Note 2)	(Note 2)	(Note 1)	(Note 3,4)
													(A)	(B)	(A-B/A)	
1 Dow Chemical Co.	14,7%	17,3%	15,5%	13,3%	9,5%	12,8%	14,7%	14,9%	15,8%	17,0%	17,3%	9,5%	14,6%	14,8%	18,4%	0,0%
2 Cabot Corp.	24,9%	21,0%	16,7%	19,8%	15,2%	10,3%	18,8%	18,0%	20,0%	19,1%	24,9%	10,3%	18,4%	19,0%	20,1%	0,0%
3 Cytec Industries Inc.	24,3%	21,0%	19,8%	21,4%	22,8%	18,7%	30,0%	27,5%	29,8%	33,7%	33,7%	18,7%	24,9%	23,6%	30,1%	0,0%
4 Methanex Corp.	25,3%	27,2%	37,9%	28,8%	15,7%	11,8%	13,8%	27,0%	28,3%	36,6%	37,9%	11,8%	25,2%	27,1%	33,8%	0,0%
<b>Moyenn</b>											28,5%	12,6%	20,8%	21,1%	25,6%	0,0%
<b>Médiane</b>											29,3%	11,1%	21,7%	21,3%	25,1%	0,0%

Notes :

(1) Source : base de données de Thomson Reuters Eikon.

(2) Les valeurs min., max., moyenne et médiane sont fondées sur les taux historiques des entreprises de référence de 2004 à 2013.

(3) La désuétude économique indiquée pour chacune des entreprises de référence a été mesurée en calculant la différence entre la marge de profit (%) historique de référence (selon le taux médian entre 2004 et 2013) et la marge brute actuelle (%) fondée sur 2014, comme suit : ((% de MB médiane - % de MB actuelle) / % de MB médiane). Si le % de MB actuelle était supérieure à la valeur de référence, une différence de 0,0 % a été calculée comme désuétude économique indiquée.

(4) Le taux global de désuétude économique choisi était fondé sur la médiane de la plage des valeurs de désuétude économique indiquée pour les entreprises de référence.

Annexe 3.3

**SOCIÉTÉ D'ÉVALUATION FONCIÈRE DES MUNICIPALITÉS**  
**ANALYSE DE LA DÉSUÉTUDE ÉCONOMIQUE**  
**FABRICATION DE PRODUITS CHIMIQUES DE BASE**  
**ANALYSE DU RATIO DE ROTATION DES STOCKS**

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2004 à 2013				2014	indiquée DE	
											Max.	Min.	Moye	Médian			
	(Note 1)	(Note 1)	(Note 1)	(Note 1)	(Note 1)	(Note 1)	(Note 1)	(Note 1)	(Note 1)	(Note 1)	(Note 1)	(Note 2)	(Note 2)	(Note 2)	(Note 2)	(Note 1)	(Note 3,4)
															(A)	(B)	(A-B/A)
1 Dow Chemical Co.	7,6	7,4	7,3	7,2	8,0	6,1	6,6	7,0	6,0	5,6	8,0	5,6	6,9	7,1	5,8	18,3%	
2 Cabot Corp.	3,1	3,4	4,6	4,9	5,6	4,3	6,6	7,3	5,7	5,7	7,3	3,1	5,1	5,3	6,1	0,0%	
3 Cytec Industries Inc.	5,9	6,7	5,9	5,5	4,4	4,4	2,5	3,8	5,3	4,9	6,7	2,5	4,9	5,1	5,0	2,0%	
4 Methanex Corp.	9,6	8,5	6,8	5,8	8,0	6,1	8,4	7,5	6,8	6,5	9,6	5,8	7,4	7,2	6,7	6,9%	
<b>Moyenne</b>											7,9	4,3	6,1	6,2	5,9	6,8%	
<b>Médiane</b>											7,7	4,4	6,0	6,2	6,0	4,5%	

Notes :

(1) Source : base de données de Thomson Reuters Eikon.

(2) Les valeurs min., max., moyenne et médiane sont fondées sur les taux historiques des entreprises de référence de 2004 à 2013.

(3) La désuétude économique indiquée pour chacune des entreprises de référence a été mesurée en calculant la différence entre le ratio de rotation des stocks (« RRS ») historique de référence (selon le taux médian entre 2004 et 2013) et le RRS actuel fondé sur 2014, comme suit :  $((\text{RRS médian} - \text{RRS actuel}) / \text{RRS médian})$ . Si le RRS actuel était supérieur à la valeur de référence, une différence de 0,0 % a été calculée comme désuétude économique indiquée.

(4) Le taux global de désuétude économique choisi était fondé sur la médiane de la plage des valeurs de désuétude économique indiquée pour les entreprises de référence.

Annexe 3.4

**SOCIÉTÉ D'ÉVALUATION FONCIÈRE DES MUNICIPALITÉS**  
**ANALYSE DE LA DÉSUÉTUDE ÉCONOMIQUE**  
**FABRICATION DE PRODUITS CHIMIQUES DE BASE**  
**ANALYSE DU RATIO DE ROTATION DE L'ACTIF IMMOBILISÉ**

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2004 à 2013				2014	indiquée DE
											Max.	Min.	Moyenne	Médiane		
	(Note 1)	(Note 1)	(Note 1)	(Note 1)	(Note 1)	(Note 1)	(Note 1)	(Note 1)	(Note 1)	(Note 1)	(Note 2)	(Note 2)	(Note 2)	(Note 2)	(Note 1)	(Note 3,4)
													(A)	(B)	(A-B/A)	
1 Dow Chemical Co.	2,9	3,4	3,6	3,8	4,0	2,8	3,0	3,4	3,3	3,3	4,0	2,8	3,3	3,3	3,3	0,0%
2 Cabot Corp.	2,1	2,4	2,8	2,6	3,0	2,0	2,8	3,1	2,5	2,2	3,1	2,0	2,6	2,6	2,3	11,5%
3 Cytec Industries Inc.	2,6	3,3	3,2	3,4	2,9	2,2	1,1	1,5	2,2	2,1	3,4	1,1	2,4	2,4	1,9	20,8%
4 Methanex Corp.	1,3	1,2	1,5	1,6	1,4	0,6	0,9	1,1	1,3	1,5	1,6	0,6	1,2	1,3	1,3	0,0%

<b>Moyenne</b>	3,0	1,6	2,4	2,4	2,2	8,1%
<b>Médiane</b>	3,3	1,6	2,5	2,5	2,1	5,8%

Notes :

(1) Source : base de données de Thomson Reuters Eikon.

(2) Les valeurs min., max., moyenne et médiane sont fondées sur les taux historiques des entreprises de référence de 2004 à 2013.

(3) La désuétude économique indiquée pour chacune des entreprises de référence a été mesurée en calculant la différence entre le ratio de rotation de l'actif immobilisé (« RRAI ») historique de référence (selon le taux médian entre 2004 et 2013) et le RRAI actuel fondé sur 2014, comme suit :  $((\text{RRAI médian} - \text{RRAI actuel}) / \text{RRAI médian})$ . Si le RRAI actuel était supérieur à la valeur de référence, une différence de 0,0 % a été calculée comme désuétude économique indiquée.

(4) Le taux global de désuétude économique choisi était fondé sur la médiane de la plage des valeurs de désuétude économique indiquée pour les entreprises de référence.

### Annexe 3.5

## SOCIÉTÉ D'ÉVALUATION FONCIÈRE DES MUNICIPALITÉS ANALYSE DE LA DÉSUÉTUDE ÉCONOMIQUE FABRICATION DE PRODUITS CHIMIQUES DE BASE ANALYSE DU RATIO COURS/VALEUR COMPTABLE

### Ratio cours/valeur comptable au 25 juin 2015

(Note 1)

1 Dow Chemical Co.	2,7
2 Cabot Corp.	1,3
3 Cytec Industries Inc.	3,7
4 Methanex Corp.	2,9

Maximum	3,7
Minimum	2,7
Médiane	2,8
Indice S&P / TSX Industrials Sector au 25 juin 2015 (Note 1)	3,6
<b>DE indiquée (Note 2)</b>	<b>22,2%</b>

Notes :

(1) Source : base de données de Thomson Reuters Eikon.

(2) La désuétude économique indiquée a été calculée en mesurant la différence entre les ratios cours/valeur comptable des entreprises de référence et le ratio cours/valeur comptable moyen pondéré de l'indice S&P/TSX Industrials Sector.

Annexe 3.6

**SOCIÉTÉ D'ÉVALUATION FONCIÈRE DES MUNICIPALITÉS  
ANALYSE DE LA DÉSUÉTUDE ÉCONOMIQUE  
FABRICATION DE PRODUITS CHIMIQUES (SCIAN 325);  
TAUX D'UTILISATION DE LA CAPACITÉ INDUSTRIELLE – FABRICATION DE PRODUITS ALIMENTAIRES  
(SCIAN 324)**

	<b>2004</b>	<b>2005</b>	<b>2006</b>	<b>2007</b>	<b>2008</b>	<b>2009</b>	<b>2010</b>	<b>2011</b>	<b>2012</b>	<b>2013</b>	<b>2014</b>
	(Note 1)	(Note 1)	(Note 1)	(Note 1)	(Note 1)	(Note 1)	(Note 1)	(Note 1)	(Note 1)	(Note 1)	(Note 1)
Fabrication de produits	81,5	80,2	79,8	82,0	75,0	70,9	75,3	75,8	77,0	77,2	77,8

Maximum – 2004 à 2013	82,0
Minimum – 2004 à 2013	70,9
Médiane – 2004 à 2013	77,1
Moyenne sur cinq ans – 2009 à 2013	75,2
Moyenne sur dix ans – 2004 à 2013	77,5
2014	77,8
<b>DE indiquée (Note 2)</b>	<b><u>0,0%</u></b>

Notes :

(1) Source : Statistique Canada – tableau CANSIM 028-0002

(2) La désuétude économique indiquée a été mesurée en calculant la différence entre le taux médian d'utilisation de la capacité entre 2004 et 2013 et le taux actuel fondé sur le taux moyen d'utilisation de la capacité pour 2014.

## Annexe 4

# SOCIÉTÉ D'ÉVALUATION FONCIÈRE DES MUNICIPALITÉS ANALYSE DE LA DÉSUÉTUDE ÉCONOMIQUE FABRICATION DE RÉSINE, DE CAOUTCHOUC SYNTHÉTIQUE ET DE FIBRES SYNTHÉTIQUES – RÉSUMÉ DES ANALYSES DES RATIOS DES ENTREPRISES DE RÉFÉRENCE

<u>Analyses des ratios des entreprises de référence</u>		indiquée DE	Pondération n accordée (Note 1)	Moyenne pondérée
Rendement du capital investi	Annexe 4.1	0,0%	2	0,0%
Marge de profit brute (%)	Annexe 4.2	0,0%	2	0,0%
Ratio de rotation des stocks	Annexe 4.3	11,0%	1	11,0%
Ratio de rotation de l'actif	Annexe 4.4	4,0%	1	4,0%
ratio cours/valeur comptable	Annexe 4.5	29,2%	0	0,0%
Utilisation de la capacité	Annexe 3.6	0,0%	0	0,0%
			6	15,0%
<i>Plage des indicateurs de la DE – 0 % à 29%</i>		<i>diviser par la pondération totale accordée</i>		<b>6</b>
<b>Taux estimé de DE au 1er janvier 2016 (arrondi) (Note 1)</b>				<b>3,0%</b>

### Note

(1) En déterminant le taux de désuétude économique, la pondération la plus élevée a été accordée à la désuétude économique indiquée par les analyses du RCI et de la marge de profit brute (%), compte tenu du fait que ces analyses représentent le mieux le rendement financier/économique, car ils mesurent directement les changements de la rentabilité et du rendement global sur l'actif total.

Une pondération moins élevée a été accordée à la désuétude économique indiquée par les analyses du RRS et du RRAI, car bien que ces analyses reflètent les changements de l'ampleur du produit des ventes généré par rapport aux stocks et aux investissements en immobilisations corporelles, elles ne mesurent pas directement les changements de la rentabilité ou du rendement global des investissements.

Une pondération de zéro a été accordée à l'analyse du CVC, compte tenu du fait qu'il ne s'agit pas d'une mesure fiable de la désuétude économique, car elle peut être affectée par des variables n'ayant aucun lien avec un changement du rendement économique sur un investissement.

Une pondération de zéro a également été accordée à l'analyse de l'utilisation de la capacité industrielle, en raison de l'indisponibilité des taux spécifiques au secteur et des limitations relatives à l'analyse décrites dans la partie narrative du rapport.

Annexe 4.1

**SOCIÉTÉ D'ÉVALUATION FONCIÈRE DES MUNICIPALITÉS**  
**ANALYSE DE LA DÉSUÉTUDE ÉCONOMIQUE**  
**FABRICATION DE RÉSINE, DE CAOUTCHOUC SYNTHÉTIQUE ET DE FIBRES SYNTHÉTIQUES**  
**ANALYSE DU RENDEMENT DU CAPITAL INVESTI**

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2004 à 2013			2014	indiquée DE	
											Max.	Min.	Moyenne			
	(Note 1)	(Note 1)	(Note 1)	(Note 1)	(Note 1)	(Note 1)	(Note 1)	(Note 1)	(Note 1)	(Note 1)	(Note 2)	(Note 2)	(Note 2)	(Note 2)	(Note 1)	(Note 3,4)
													(A)	(B)	(A-B/A)	
1 Lanxess AG	-0,3%	-2,1%	7,0%	3,8%	5,9%	1,1%	9,4%	11,3%	9,6%	-3,1%	11,3%	-3,1%	4,3%	4,9%	0,8%	83,7%
2 Sumitomo Bakelite Co Ltd.	7,0%	9,1%	6,3%	1,1%	-4,6%	2,2%	3,6%	1,9%	2,6%	4,2%	9,1%	-4,6%	3,3%	3,1%	3,8%	0,0%
3 AirBoss of America Corp.	5,6%	2,0%	8,5%	4,1%	-1,4%	5,9%	15,2%	13,8%	7,4%	5,4%	15,2%	-1,4%	6,7%	5,8%	10,1%	0,0%
4 Dow Chemical Co.	8,7%	13,2%	11,0%	8,4%	1,8%	1,3%	4,3%	5,1%	2,0%	8,5%	13,2%	1,3%	6,4%	6,8%	6,8%	0,0%

<b>Moyenn</b>	12,2%	-2,0%	5,2%	5,2%	5,4%	20,9%
<b>Médiane</b>	12,3%	-2,3%	5,4%	5,4%	5,3%	0,0%

Notes :

(1) Source : base de données de Thomson Reuters Eikon.

(2) Les valeurs min., max., moyenne et médiane sont fondées sur les taux historiques des entreprises de référence de 2004 à 2013.

(3) La désuétude économique indiquée pour chacune des entreprises de référence a été mesurée en calculant la différence entre le rendement du capital investi (« RCI ») historique de référence (selon le taux médian entre 2004 et 2013) et le RCI actuel fondé sur 2014, comme suit : ((RCI médian - RCI actuel) / RCI médian). Si le RCI actuel était supérieur à la valeur de référence, une différence de 0,0 % a été calculée comme désuétude économique indiquée.

(4) Le taux global de désuétude économique choisi était fondé sur la médiane de la plage des valeurs de désuétude économique indiquée pour les entreprises de référence.



Annexe 4.2

**SOCIÉTÉ D'ÉVALUATION FONCIÈRE DES  
MUNICIPALITÉS – ANALYSE DE LA DÉSUÉTUDE  
ÉCONOMIQUE  
FABRICATION DE RÉSINE, DE CAOUTCHOUC SYNTHÉTIQUE ET DE  
FIBRES SYNTHÉTIQUES – ANALYSE DE LA MARGE DE PROFIT  
BRUTE**

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2004 à 2013				2014	indiquée DE
											Max.	Min.	Moyen	Médian		
	(Note 1)	(Note 1)	(Note 1)	(Note 1)	(Note 1)	(Note 1)	(Note 1)	(Note 1)	(Note 1)	(Note 1)	(Note 2)	(Note 2)	(Note 2)	(Note 2)	(Note 1)	(Note 3,4)
													(A)	(B)	(A-B/A)	
1 Lanxess AG	21,0%	22,6%	22,2%	22,1%	22,2%	21,8%	24,4%	22,9%	23,2%	18,7%	24,4%	18,7%	22,1%	22,2%	19,8%	10,8%
2 Sumitomo Bakelite Co Ltd.	28,5%	28,9%	26,4%	26,1%	22,3%	28,6%	28,7%	27,0%	28,3%	27,0%	28,9%	22,3%	27,2%	27,7%	28,3%	0,0%
3 AirBoss of America Corp.	14,3%	11,6%	13,1%	8,9%	11,2%	10,2%	15,0%	12,3%	10,5%	12,1%	15,0%	8,9%	11,9%	11,9%	14,9%	0,0%
4 Dow Chemical Co.	14,7%	17,3%	15,5%	13,3%	9,5%	12,8%	14,7%	14,9%	15,8%	17,0%	17,3%	9,5%	14,6%	14,8%	18,4%	0,0%
<b>Moyenn</b>											21,4%	14,9%	19,0%	19,2%	20,4%	2,7%
<b>Médiane</b>											20,9%	14,1%	18,4%	18,5%	19,1%	0,0%

Notes :

(1) Source : base de données de Thomson Reuters Eikon.

Les valeurs min., max., moyenne et médiane sont fondées sur les taux historiques des entreprises de référence de 2004 à 2013.

La désuétude économique indiquée pour chacune des entreprises de référence a été mesurée en calculant la différence entre la marge de profit (%) historique de référence (selon le taux médian entre 2004 et 2013) et la marge brute actuelle (%) fondée sur 2014, comme suit : ((% de MB médiane - % de MB actuelle) / % de MB médiane). Si le % de MB actuelle était supérieure à la valeur de référence, une différence de 0,0 % a été calculée comme désuétude économique indiquée.

(4) Le taux global de désuétude économique choisi était fondé sur la médiane de la plage des valeurs de désuétude économique indiquée pour les entreprises de référence.

Annexe 4.3

**SOCIÉTÉ D'ÉVALUATION FONCIÈRE DES MUNICIPALITÉS**  
**ANALYSE DE LA DÉSUÉTUDE ÉCONOMIQUE**  
**FABRICATION DE RÉSINE, DE CAOUTCHOUC SYNTHÉTIQUE ET DE FIBRES SYNTHÉTIQUES**  
**ANALYSE DU RATIO DE ROTATION DES STOCKS**

	2004 (Note 1)	2005 (Note 1)	2006 (Note 1)	2007 (Note 1)	2008 (Note 1)	2009 (Note 1)	2010 (Note 1)	2011 (Note 1)	2012 (Note 1)	2013 (Note 1)	2004 à 2013				2014 (Note 1) (B)	indiquée DE (Note 3,4) (A-B/A)
											Max. (Note 2)	Min. (Note 2)	Moye (Note 2)	Médian (Note 2) (A)		
1 Lanxess AG	4,8	5,0	5,1	5,3	5,3	4,2	5,5	5,5	4,8	4,8	5,5	4,2	5,0	5,1	4,8	5,9%
2 Sumitomo Bakelite Co Ltd.	6,2	6,2	6,5	5,7	6,3	5,8	6,8	6,1	5,5	5,8	6,8	5,5	6,1	6,2	5,2	16,1%
3 AirBoss of America Corp.	6,7	7,4	7,1	6,9	6,5	4,4	6,1	6,7	6,1	6,2	7,4	4,4	6,4	6,6	7,0	0,0%
4 Dow Chemical Co.	7,6	7,4	7,3	7,2	8,0	6,1	6,6	7,0	6,0	5,6	8,0	5,6	6,9	7,1	5,8	18,3%
<b>Moyenne</b>											6,9	4,9	6,1	6,3	5,7	10,1%
<b>Médiane</b>											7,1	5,0	6,3	6,4	5,5	11,0%

Notes :

(1) Source : base de données de Thomson Reuters Eikon.

(2) Les valeurs min., max., moyenne et médiane sont fondées sur les taux historiques des entreprises de référence de 2004 à 2013.

(3) La désuétude économique indiquée pour chacune des entreprises de référence a été mesurée en calculant la différence entre le ratio de rotation des stocks (« RRS ») historique de référence (selon le taux médian entre 2004 et 2013) et le RRS actuel fondé sur 2014, comme suit :  $((\text{RRS médian} - \text{RRS actuel}) / \text{RRS médian})$ . Si le RRS actuel était supérieur à la valeur de référence, une différence de 0,0 % a été calculée comme désuétude économique indiquée.

(4) Le taux global de désuétude économique choisi était fondé sur la médiane de la plage des valeurs de désuétude économique indiquée pour les entreprises de référence.

Annexe 4.4

**SOCIÉTÉ D'ÉVALUATION FONCIÈRE DES MUNICIPALITÉS**  
**ANALYSE DE LA DÉSUÉTUDE ÉCONOMIQUE**  
**FABRICATION DE RÉSINE, DE CAOUTCHOUC SYNTHÉTIQUE ET DE FIBRES SYNTHÉTIQUES**  
**ANALYSE DU RATIO DE ROTATION DE L'ACTIF IMMOBILISÉ**

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2004 à 2013				2014	indiquée DE
											Max.	Min.	Moye	Médian		
	(Note 1)	(Note 1)	(Note 1)	(Note 1)	(Note 1)	(Note 1)	(Note 1)	(Note 1)	(Note 1)	(Note 1)	(Note 2)	(Note 2)	(Note 2)	(Note 2)	(Note 1)	(Note 3,4)
													(A)	(B)	(A-B/A)	
1 Lanxess AG	4,4	4,7	4,6	4,5	4,2	2,9	3,6	3,7	3,2	2,8	4,7	2,8	3,9	3,9	2,6	33,3%
2 Sumitomo Bakelite Co Ltd.	2,5	2,7	2,8	2,5	2,5	2,1	2,5	2,5	2,4	2,5	2,8	2,1	2,5	2,5	2,3	8,0%
3 AirBoss of America Corp.	3,9	4,5	4,4	3,8	4,9	3,9	5,0	6,6	5,7	4,8	6,6	3,8	4,7	4,6	5,5	0,0%
4 Dow Chemical Co.	2,9	3,4	3,6	3,8	4,0	2,8	3,0	3,4	3,3	3,3	4,0	2,8	3,3	3,3	3,3	0,0%
<b>Moyenne</b>	4,5	2,9	3,6	3,6	3,4	10,3%										
<b>Médiane</b>	4,4	2,8	3,6	3,6	3,0	4,0%										

Notes :

(1) Source : base de données de Thomson Reuters Eikon.

(2) Les valeurs min., max., moyenne et médiane sont fondées sur les taux historiques des entreprises de référence de 2004 à 2013.

(3) La désuétude économique indiquée pour chacune des entreprises de référence a été mesurée en calculant la différence entre le ratio de rotation de l'actif immobilisé (« RRAI ») historique de référence (selon le taux médian entre 2004 et 2013) et le RRAI actuel fondé sur 2014, comme suit : ((RRAI médian - RRAI actuel) / RRAI médian). Si le RRAI actuel était supérieur à la valeur de référence, une différence de 0,0 % a été calculée comme désuétude économique indiquée.

(4) Le taux global de désuétude économique choisi était fondé sur la médiane de la plage des valeurs de désuétude économique indiquée pour les entreprises de référence.

## Annexe 4.5

# SOCIÉTÉ D'ÉVALUATION FONCIÈRE DES MUNICIPALITÉS ANALYSE DE LA DÉSUÉTUDE ÉCONOMIQUE FABRICATION DE RÉSINE, DE CAOUTCHOUC SYNTHÉTIQUE ET DE FIBRES SYNTHÉTIQUES ANALYSE DU RATIO COURS/VALEUR COMPTABLE

### Ratio cours/valeur comptable au 25 juin 2015

(Note 1)

1	Lanxess AG	2,4
2	Sumitomo Bakelite Co Ltd.	0,9
3	AirBoss of America Corp.	4,5
4	Dow Chemical Co.	2,7

Maximu	4,5
m	0,9
Minimum	2,6
Médiane	2,6
Indice S&P / TSX Industrials Sector au 25 juin 2015 (Note 1)	3,6
<b>DE indiquée (Note 2)</b>	<b>29,2%</b>

Notes :

(1) Source : base de données de Thomson Reuters Eikon.

(2) La désuétude économique indiquée a été calculée en mesurant la différence entre les ratios cours/valeur comptable des entreprises de référence et le ratio cours/valeur comptable moyen pondéré de l'indice S&P/TSX Industrials Sector.

## Annexe 5

# SOCIÉTÉ D'ÉVALUATION FONCIÈRE DES MUNICIPALITÉS ANALYSE DE LA DÉSUÉTUDE ÉCONOMIQUE PESTICIDES, ENGRAIS ET AUTRES PRODUITS CHIMIQUES POUR L'AGRICULTURE RÉSUMÉ DES ANALYSES DES RATIOS DES ENTREPRISES DE RÉFÉRENCE

<u>Analyses des ratios des entreprises de</u>		<u>DE</u> <u>indiquée</u>	<u>Pondératio</u> <u>n accordée</u>	<u>Moyenne</u> <u>pondérée</u>
			(Note 1)	
Rendement du capital investi	Annexe 5.1	13,2%	0	0,0%
Marge de profit brute (%)	Annexe 5.2	2,7%	0	0,0%
Ratio de rotation des stocks	Annexe 5.3	4,2%	0	0,0%
Ratio de rotation de l'actif	Annexe 5.4	17,9%	0	0,0%
Ratio cours/valeur comptable	Annexe 5.5	16,7%	0	0,0%
Utilisation de la capacité	Annexe 3.6	0,0%	0	0,0%
			0	0,0%
	<i>Plage des indicateurs de la DE – 0 % à 18%</i>		<i>diviser par la pondération totale</i> <i>accordée</i>	0
<b>Taux estimé de DE au 1er janvier 2016 (arrondi) (Note 1)</b>				<b>0,0%</b>

Remarque :

(1) En déterminant le taux de désuétude économique, les résultats des analyses des rapports de rentabilité et d'efficacité des entreprises de référence ne sont pas considérés comme reflétant avec exactitude la situation économique actuelle et les perspectives futures de ce secteur en fonction des preuves qualitatives examinées et compte tenu du fait que seul un nombre limité d'entreprises de référence comparables œuvrant dans ce secteur en Ontario ou au Canada étaient disponibles pour l'analyse quantitative dans le cadre du présent examen. Par conséquent, une pondération de zéro a été accordée à la désuétude économique indiquée par les analyses du RCI, de la marge de profit brute (%), du RRS et du RRAI.

Une pondération de zéro a été accordée à l'analyse du CVC, compte tenu du fait qu'il ne s'agit pas d'une mesure fiable de la désuétude économique, car elle peut être affectée par des variables n'ayant aucun lien avec un changement du rendement économique sur un investissement.

Une pondération de zéro a également été accordée à l'analyse de l'utilisation de la capacité industrielle, en raison de l'indisponibilité des taux spécifiques au secteur et des limitations relatives à l'analyse décrites dans la partie narrative du rapport.

Annexe 5.1

**SOCIÉTÉ D'ÉVALUATION FONCIÈRE DES MUNICIPALITÉS**  
**ANALYSE DE LA DÉSUÉTUDE ÉCONOMIQUE**  
**FABRICATION DE PESTICIDES, D'ENGRAIS ET D'AUTRES PRODUITS CHIMIQUES POUR L'AGRICULTURE**  
**ANALYSE DU RENDEMENT DU CAPITAL INVESTI**

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2004 à 2013				2014	indiquée DE
											Max.	Min.	Moyen	Médian		
	(Note 1)	(Note 1)	(Note 1)	(Note 1)	(Note 1)	(Note 1)	(Note 1)	(Note 1)	(Note 1)	(Note 1)	(Note 2)	(Note 2)	(Note 2)	(Note 2)	(Note 1)	(Note 3,4)
													(A)	(B)	(A-B/A)	
1 CF Industries Holdings Inc.	6,3%	-3,7%	3,7%	37,3%	54,6%	25,3%	8,8%	23,0%	22,8%	16,6%	54,6%	-3,7%	19,5%	19,7%	14,5%	26,4%
3 Chemtura Corp.	-2,2%	-7,2%	-7,6%	-1,3%	-38,5%	-12,1%	-23,2%	3,9%	4,1%	-0,9%	4,1%	-38,5%	-8,5%	-4,7%	34,4%	0,0%
4 Agrium Inc.	13,7%	13,2%	1,5%	12,9%	23,0%	5,2%	9,4%	16,7%	15,2%	10,2%	23,0%	1,5%	12,1%	13,1%	7,2%	45,0%
5 Monsanto Co.	3,7%	2,7%	7,7%	9,6%	17,3%	15,3%	7,9%	11,4%	13,6%	15,7%	17,3%	2,7%	10,5%	10,5%	16,7%	0,0%
<b>Moyenn</b>											24,8%	-9,5%	8,4%	9,7%	18,2%	17,9%
<b>Médiane</b>											20,2%	-1,1%	11,3%	11,8%	15,6%	13,2%

Notes :

(1) Source : base de données de Thomson Reuters Eikon.

(2) Les valeurs min., max., moyenne et médiane sont fondées sur les taux historiques des entreprises de référence de 2004 à 2013.

(3) La désuétude économique indiquée pour chacune des entreprises de référence a été mesurée en calculant la différence entre le rendement du capital investi (« RCI ») historique de référence (selon le taux médian entre 2004 et 2013) et le RCI actuel fondé sur 2014, comme suit : ((RCI médian - RCI actuel) / RCI médian). Si le RCI actuel était supérieur à la valeur de référence, une différence de 0,0 % a été calculée comme désuétude économique indiquée.

(4) Le taux global de désuétude économique choisi était fondé sur la médiane de la plage des valeurs de désuétude économique indiquée pour les entreprises de référence.

Annexe 5.2

**SOCIÉTÉ D'ÉVALUATION FONCIÈRE DES MUNICIPALITÉS**  
**ANALYSE DE LA DÉSUÉTUDE ÉCONOMIQUE**  
**FABRICATION DE PESTICIDES, D'ENGRAIS ET D'AUTRES PRODUITS CHIMIQUES POUR L'AGRICULTURE**  
**ANALYSE DE LA MARGE DE PROFIT BRUTE**

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2004 à 2013				2014	indiquée DE
											Max.	Min.	Moyen	Médian		
	(Note 1)	(Note 1)	(Note 1)	(Note 1)	(Note 1)	(Note 1)	(Note 1)	(Note 1)	(Note 1)	(Note 1)	(Note 2)	(Note 2)	(Note 2)	(Note 2)	(Note 1)	(Note 3,4)
													(A)	(B)	(A-B/A)	
1 CF Industries Holdings Inc.	13,1%	10,6%	7,2%	24,3%	31,2%	32,2%	29,7%	47,5%	51,0%	46,0%	51,0%	7,2%	29,3%	30,5%	37,5%	0,0%
3 Chemtura Corp.	23,0%	26,3%	24,7%	24,3%	22,7%	25,2%	23,8%	25,6%	26,5%	22,9%	26,5%	22,7%	24,5%	24,5%	23,2%	5,3%
4 Agrium Inc.	31,9%	31,5%	22,8%	30,3%	32,1%	21,3%	24,6%	28,0%	26,9%	24,0%	32,1%	21,3%	27,3%	27,5%	22,1%	19,6%
5 Monsanto Co.	46,6%	47,7%	48,7%	50,7%	54,4%	57,9%	49,4%	51,4%	52,2%	51,5%	57,9%	46,6%	51,1%	51,1%	54,1%	0,0%
<b>Moyenn</b>											41,9%	24,5%	33,1%	33,4%	34,2%	6,2%
<b>Médiane</b>											41,6%	22,0%	28,3%	29,0%	30,4%	2,7%

Notes :

(1) Source : base de données de Thomson Reuters Eikon.

(2) Les valeurs min., max., moyenne et médiane sont fondées sur les taux historiques des entreprises de référence de 2004 à 2013.

(3) La désuétude économique indiquée pour chacune des entreprises de référence a été mesurée en calculant la différence entre la marge de profit (%) historique de référence (selon le taux médian entre 2004 et 2013) et la marge brute actuelle (%) fondée sur 2014, comme suit : ((% de MB médiane - % de MB actuelle) / % de MB médiane). Si le % de MB actuelle était supérieure à la valeur de référence, une différence de 0,0 % a été calculée comme désuétude économique indiquée.

(4) Le taux global de désuétude économique choisi était fondé sur la médiane de la plage des valeurs de désuétude économique indiquée pour les entreprises de référence.

Annexe 5.3

**SOCIÉTÉ D'ÉVALUATION FONCIÈRE DES  
MUNICIPALITÉS – ANALYSE DE LA DÉSUÉTUDE  
ÉCONOMIQUE  
FABRICATION DE PESTICIDES, D'ENGRAIS ET D'AUTRES PRODUITS CHIMIQUES  
POUR L'AGRICULTURE – ANALYSE DU RATIO DE ROTATION DES STOCKS**

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2004 à 2013				2014	indiquée DE
											Max.	Min.	Moye	Médian		
	(Note 1)	(Note 1)	(Note 1)	(Note 1)	(Note 1)	(Note 1)	(Note 1)	(Note 1)	(Note 1)	(Note 1)	(Note 2)	(Note 2)	(Note 2)	(Note 2)	(Note 1)	(Note 3,4)
													(A)	(B)	(A-B/A)	
1 CF Industries Holdings Inc.	6,4	7,5	9,3	10,2	6,6	4,4	11,7	11,1	10,3	10,7	11,7	4,4	8,8	9,8	12,4	0,0%
3 Chemtura Corp.	4,5	3,9	3,6	3,8	3,8	3,1	4,1	3,9	3,8	4,6	4,6	3,1	3,9	3,9	5,0	0,0%
4 Agrium Inc.	4,7	4,6	5,1	4,3	3,4	2,8	3,5	4,1	3,9	3,7	5,1	2,8	4,0	4,0	3,6	10,0%
5 Monsanto Co.	2,5	2,3	2,2	2,4	2,5	1,9	1,9	2,2	2,4	2,5	2,5	1,9	2,3	2,4	2,2	8,3%
<b>Moyenne</b>											6,0	3,1	4,8	5,0	5,8	4,6%
<b>Médiane</b>											4,9	3,0	4,0	4,0	4,3	4,2%

Notes :

(1) Source : base de données de Thomson Reuters Eikon.

(2) Les valeurs min., max., moyenne et médiane sont fondées sur les taux historiques des entreprises de référence de 2004 à 2013.

(3) La désuétude économique indiquée pour chacune des entreprises de référence a été mesurée en calculant la différence entre le ratio de rotation des stocks (« RRS ») historique de référence (selon le taux médian entre 2004 et 2013) et le RRS actuel fondé sur 2014, comme suit :  $((\text{RRS médian} - \text{RRS actuel}) / \text{RRS médian})$ . Si le RRS actuel était supérieur à la valeur de référence, une différence de 0,0 % a été calculée comme désuétude économique indiquée.

(4) Le taux global de désuétude économique choisi était fondé sur la médiane de la plage des valeurs de désuétude économique indiquée pour les entreprises de référence.



Annexe 5.4

**SOCIÉTÉ D'ÉVALUATION FONCIÈRE DES MUNICIPALITÉS**  
**ANALYSE DE LA DÉSUÉTUDE ÉCONOMIQUE**  
**FABRICATION DE PESTICIDES, D'ENGRAIS ET D'AUTRES PRODUITS CHIMIQUES POUR L'AGRICULTURE**  
**ANALYSE DU RATIO DE ROTATION DE L'ACTIF IMMOBILISÉ**

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2004 à 2013				2014	indiquée DE
											Max.	Min.	Moye	Médian		
	(Note 1)	(Note 1)	(Note 1)	(Note 1)	(Note 1)	(Note 1)	(Note 1)	(Note 1)	(Note 1)	(Note 1)	(Note 2)	(Note 2)	(Note 2)	(Note 2)	(Note 1)	(Note 3,4)
													(A)	(B)	(A-B/A)	
1 CF Industries Holdings Inc.	2,4	3,1	3,3	4,5	6,1	3,6	1,7	1,6	1,6	1,4	6,1	1,4	2,9	2,8	1,0	64,3%
3 Chemtura Corp.	3,1	2,9	2,7	3,1	3,3	2,9	3,8	3,8	3,3	3,3	3,8	2,7	3,2	3,2	3,1	3,1%
4 Agrium Inc.	2,3	2,6	3,2	3,4	5,3	4,8	5,4	6,6	5,3	3,7	6,6	2,3	4,3	4,3	2,9	32,6%
5 Monsanto Co.	2,5	2,8	3,0	3,3	3,8	3,4	2,7	2,7	3,1	3,3	3,8	2,5	3,1	3,0	3,3	0,0%
<b>Moyenne</b>											5,1	2,2	3,4	3,3	2,6	25,0%
<b>Médiane</b>											5,0	2,4	3,2	3,1	3,0	17,9%

Notes :

(1) Source : base de données de Thomson Reuters Eikon.

(2) Les valeurs min., max., moyenne et médiane sont fondées sur les taux historiques des entreprises de référence de 2004 à 2013.

(3) La désuétude économique indiquée pour chacune des entreprises de référence a été mesurée en calculant la différence entre le ratio de rotation de l'actif immobilisé (« RRAI ») historique de référence (selon le taux médian entre 2004 et 2013) et le RRAI actuel fondé sur 2014, comme suit : ((RRAI médian - RRAI actuel) / RRAI médian). Si le RRAI actuel était supérieur à la valeur de référence, une différence de 0,0 % a été calculée comme désuétude économique indiquée.

(4) Le taux global de désuétude économique choisi était fondé sur la médiane de la plage des valeurs de désuétude économique indiquée pour les entreprises de référence.

## Annexe 5.5

# SOCIÉTÉ D'ÉVALUATION FONCIÈRE DES MUNICIPALITÉS ANALYSE DE LA DÉSUÉTUDE ÉCONOMIQUE PESTICIDES, ENGRAIS ET AUTRES PRODUITS CHIMIQUES POUR L'AGRICULTURE ANALYSE DU RATIO COURS/VALEUR COMPTABLE

### Ratio cours/valeur comptable au 25 juin 2015

(Note 1)

1	CF Industries Holdings Inc.	3,6
3	Chemtura Corp.	1,9
4	Agrium Inc.	2,3
5	Monsanto Co.	6,2

Maximum	6,2
Minimum	1,9
Moyenne	3,5
Médiane	3,0
Indice S&P / TSX Industrials Sector au 25 juin 2015 (Note 1)	3,6
<b>DE indiquée (Note 2)</b>	<b>16,7%</b>

Notes :

(1) Source : base de données de Thomson Reuters Eikon.

(2) La désuétude économique indiquée a été calculée en mesurant la différence entre les ratios cours/valeur comptable des entreprises de référence et le ratio cours/valeur comptable moyen pondéré de l'indice S&P/TSX Industrials Sector.

## Annexe 6

### SOCIÉTÉ D'ÉVALUATION FONCIÈRE DES MUNICIPALITÉS ANALYSE DE LA DÉSUÉTUDE ÉCONOMIQUE FABRICATION D'AUTRES PRODUITS DU PLASTIQUE RÉSUMÉ DES ANALYSES DES RATIOS DES ENTREPRISES DE RÉFÉRENCE

<u>Analyses des ratios des entreprises de</u>	<u>DE</u> <u>indiquée</u>	<u>Pondératio</u> <u>n accordée</u> (Note 1)	<u>Moyenne</u> <u>pondérée</u>
Rendement du capital investi	s/o	0	0,0%
Marge de profit brute (%)	s/o	0	0,0%
Ratio de rotation des stocks	s/o	0	0,0%
Ratio de rotation de l'actif	s/o	0	0,0%
Ratio cours/valeur comptable	s/o	0	0,0%
Utilisation de la capacité	Annexe 6.1 0,0%	0	0,0%
		0	0,0%
<i>Plage des indicateurs de la DE – s.o.</i>		<i>diviser par la pondération totale</i> <i>accordée</i>	0
Taux calculé de DE (arrondi)			0,0%
<b>Taux estimé de DE au 1er janvier 2016 (arrondi) (Note 1)</b>			<b>0,0%</b>

Remarque :

(1) Aucune entreprise de référence n'a été identifiée comme œuvrant dans ce secteur en Ontario ou au Canada pour la partie d'analyse quantitative du présent rapport. Par conséquent, les preuves découlant de l'analyse qualitative décrite dans la partie narrative du présent rapport constituent l'unique élément permettant d'arriver à un taux estimé de désuétude économique pour ce secteur. Selon les preuves qualitatives présentées dans la partie narrative du présent rapport, aucun facteur important n'indique la présence de désuétude économique dans le sous-secteur à la date du rapport.

L'analyse des taux d'utilisation de la capacité industrielle du secteur de la fabrication de produits du plastique est présenté dans l'Annexe 6.1 pour appuyer davantage la conclusion concernant le taux de désuétude économique présent dans ce secteur, malgré ses limitations décrites dans la partie narrative du présent rapport.

Annexe 6.1

**SOCIÉTÉ D'ÉVALUATION FONCIÈRE DES MUNICIPALITÉS  
ANALYSE DE LA DÉSUÉTUDE ÉCONOMIQUE  
FABRICATION DE PRODUITS DU PLASTIQUE (SCIAN 3261)  
TAUX D'UTILISATION DE LA CAPACITÉ INDUSTRIELLE**

	<b>2004</b>	<b>2005</b>	<b>2006</b>	<b>2007</b>	<b>2008</b>	<b>2009</b>	<b>2010</b>	<b>2011</b>	<b>2012</b>	<b>2013</b>	<b>2014</b>
	(Note 1)	(Note 1)	(Note 1)	(Note 1)	(Note 1)	(Note 1)	(Note 1)	(Note 1)	(Note 1)	(Note 1)	(Note 1)
Fabrication de produits du	90,1	81,3	77,9	75,1	72,6	66,2	71,1	75,5	77,1	76,7	80,4

Maximum – 2004 à 2013	90,1
Minimum – 2004 à 2013	66,2
Médiane – 2004 à 2013	76,1
Moyenne sur cinq ans – 2009 à 2013	73,3
Moyenne sur dix ans – 2004 à 2013	76,4
2014	80,4
<b>DE indiquée (Note 2)</b>	<b><u>0,0%</u></b>

Notes :

(1) Source : Statistique Canada – tableau CANSIM 028-0002

La désuétude économique indiquée a été mesurée en calculant la différence entre le taux médian d'utilisation de la capacité entre 2004 et 2013 et le taux actuel fondé sur le taux moyen d'utilisation de la capacité pour 2014.